

# Le mot du Maire

**C**hères Boumiennes,  
chers Boumiens,

Par ce message, soyez assurés de la fierté qui est la mienne d'œuvrer à vos côtés, pour vous, pour notre commune si attachante, pour son présent et son avenir.

Animer une mise en œuvre cohérente sociale et écologique de notre environnement commun n'est possible qu'avec l'aide active de votre conseil municipal, actif sur tous les fronts. Vos membres du Conseil Municipal sont investis, en ligne avec le programme sur lequel vous les avez élus.

Bien que nous traversions une crise sanitaire inédite, nous savons qu'à BOU, notre force est collective, nous le prouvons tous les jours ; évidemment, nous n'influerons pas l'avenir du monde, mais le nôtre proche est à portée de nos mains, de nos constructions collectives, de nos ateliers participatifs, de nos investissements communs sur tant de sujets : l'alimentation, le lien social, la culture, tout ce qui fait sens dans ce monde désincarné.

Depuis 18 mois de votre confiance accordée, je peux vous assurer que votre conseil municipal travaille sur : les actions scolaires, les œuvres sociales, les travaux communaux, la sécurité, l'avenir agricole, l'environnement, la culture, le soutien associatif, l'urbanisme, les finances ou encore la communication. Via notre Focus mensuel (distribution papier ou par mail), via nos PV de conseils municipaux sur notre site communal, nous vous offrons une transparence accrue sur nos axes de travail et nos décisions. Via nos rituels de questions aux élus mensuels, nous vous offrons un moment d'échange inédit sur notre commune. Nous allons développer les réunions d'échange, comme promis, au gré des conditions sanitaires.

Vous découvrirez à travers ce bulletin communal le travail effectué et les orientations en lien avec notre programme électoral dont nous ne dérogerons pas, et pour lequel nous nous dévouons chaque jour.

Nous remercions très chaleureusement les citoyens actifs, par leur présence au sein de nos commissions (à ce titre, il est possible de rejoindre une commission en tant que citoyen, contactez-nous ! Aujourd'hui cinq citoyens et les représentants de parents d'élèves participent à nos commissions), par leur présence lors de nos manifestations, par leurs actions bénévoles. Tout le sens de notre action leur revient !

Nous remercions l'équipe enseignante de l'école Guy Marois, ainsi que les représentants des parents d'élèves avec lesquels nous travaillons de concert, pour le bien et l'avenir de nos écoliers.

Nous remercions toutes les associations pour leur persévérance à reprendre et développer leurs activités.

Nous remercions enfin l'ensemble de nos agents municipaux, pour leur professionnalisme et le service public rendu.

Accueillons nos nouveaux boumiens (nouveaux nés, dont un né à Bou et nouveaux habitants), et souvenons-nous de ceux qui nous ont quittés.

En cette nouvelle année 2022, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux, que vos souhaits soient exaucés, que votre santé soit sauvegardée, que votre famille soit proche, que vos amis soient solidaires, ... et que vos élus soient à l'œuvre !

Votre Maire,



# Bou et la Métropole

## B OU ET LA METROPOLE

Après la démission de Christophe Chaillou à la tête de la métropole, les cartes ont été redistribuées suite à l'élection de nouveaux vice-présidents.

Bruno Cœur, notre maire, après avoir été vice-président des relations entre Bou et la Métropole, devient conseiller délégué à la défense de la biodiversité. Un sujet qui est déjà porté par l'équipe communale comme un des axes prioritaires de la politique de notre village.

Ci-dessous quelques extraits d'articles relatant les événements récents.

### PAR CHRISTINE BERKOVICIUS

Article le parisien le 25 octobre 2021 à 15h55

La crise politique qui couvait depuis le dernier conseil communautaire à la métropole d'Orléans vient de trouver son épilogue. Le président socialiste Christophe Chaillou a annoncé sa démission ce 25 octobre au micro de France Bleu Orléans. Deux heures plus tard, il confirmait dans un communiqué avoir remis sa lettre de démission à la préfète du Loiret.

Le patron de la métropole tire les conclusions du conseil communautaire du 14 octobre dernier, au cours duquel il avait été mis en minorité sur deux délibérations relatives à la redéfinition des compétences de la métropole. « Cette crise est une manœuvre politique qui n'avait finalement qu'un seul objectif, faire en sorte qu'il y ait une mise en minorité du président », a-t-il analysé à la radio, en accusant en creux le maire LR d'Orléans Serge Grouard de tirer les ficelles.

« Je ne suis pas de ceux qui s'accrochent, c'est une décision de responsabilité », a ajouté l' élu, qui est par ailleurs maire de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

### LE CLIVAGE DROITE-GAUCHE CLASSIQUE REPREND SES DROITS

Cette crise n'a rien d'une surprise. Elle est l'aboutissement prévisible de l'alliance contre-nature qui avait présidé à l'élection de Christophe Chaillou à la tête d'Orléans Métropole à l'issue des élections municipales de 2020. Alors que la gauche est minoritaire dans l'agglomération, il avait bénéficié de la division de la droite et du soutien du maire d'Orléans qui voulait faire obstacle au maire d'Olivet, Matthieu Schlesinger.

Un an et demi plus tard, à l'heure où se profilent les présidentielles et les législatives, le clivage droite-gauche classique reprend ses droits. Reste à élire un nouveau président à la métropole, qui pourrait être le maire d'Orléans Serge Grouard, même s'il avait affirmé durant la campagne qu'il ne cumulerait pas les deux fonctions. Réponse le 9 novembre prochain, lors d'un conseil métropolitain extraordinaire.

**SERGE GROUARD ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLE** suite à la démission de Christophe Chaillou. Extrait communication de la Métropole Publiée le 09/11/2021

### LES 20 VICE-PRÉSIDENTS :

- 1<sup>er</sup> vice-président : Matthieu Schlesinger (Olivet) Transition écologique
- 2<sup>e</sup> vice-président : Grégoire Chapuis (Fleury-les-Aubrais) Politique de la ville, cohésion sociale et prévention spécialisée
- 3<sup>e</sup> vice-présidente : Vanessa Slimani (Saint-Jean-de-Braye) Emploi, insertion professionnelle, économie sociale et solidaire
- 4<sup>e</sup> vice-président : Michel Martin (Orléans) Finances, affaires juridiques et moyens généraux
- 5<sup>e</sup> vice-président : Christian Fromentin (Saran) Assainissement et eaux pluviales
- 6<sup>e</sup> vice-présidente : Valérie Barthe Cheneau (La Chapelle-Saint-Mesmin) Inclusion métropolitaine et égalité femmes-hommes
- 7<sup>e</sup> vice-président : Pascal Tébibel (Orléans) Développement économique
- 8<sup>e</sup> vice-président : Christian Dumas (Ingré) Politique cyclable
- 9<sup>e</sup> vice-présidente : Françoise Grivotet (Saint-Jean-le-Blanc) Parc de Loire et Canal d'Orléans
- 10<sup>e</sup> vice-président : Jean-Vincent Valliès (Chécy) Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière
- 11<sup>e</sup> vice-président : Romain Roy (Orléans) Transports et déplacements
- 12<sup>e</sup> vice-présidente : Marie-Philippe Lubet (Saint-Denis-en-Val) Tourisme, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, Hôtel Cabu - musée d'histoire et d'archéologie et archives
- 13<sup>e</sup> vice-président : Thierry Cousin (Saint-Pryvé-Saint-Mesmin) Gestion des déchets ménagers et assimilés, économie circulaire
- 14<sup>e</sup> vice-président : Florent Montillot (Orléans) Enseignement supérieur
- 15<sup>e</sup> vice-président : Alain Touchard (Ormes) Voirie, espaces publics, coordination de la propreté, gestion et coordination des pôles territoriaux
- 16<sup>e</sup> vice-président : Vincent Michaut (Saint-Cyr-en-Val) Politiques contractuelles, fonds européens et solidarité territoriale
- 17<sup>e</sup> vice-président : Charles-Eric Lemaignan (Orléans) Grands équipements, connexions métropolitaines et parkings en ouvrage
- 18<sup>e</sup> vice-président : Laurent Baude (Semoy) Agriculture urbaine et périurbaine
- 19<sup>e</sup> vice-présidente : Isabelle Rastoul (Orléans) Relations humaines et dialogue social
- 20<sup>e</sup> vice-président : Stéphane Chouin (Saint-Hilaire-Saint-Mesmin) Habitat et logement

**LES 10 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS (MEMBRES DU BUREAU) :**  
Clémentine Cailleteau-Crucy (Mardié) Eau potable, défense incendie et préservation de la ressource en eau, Luc Milliat (Boigny-sur-Bionne, maire) Aménagement économique et artisanat, Philippe Beaumont (Marigny-les-Usages, maire) Gens du voyage, Gilles Prono (Chanteau) Centre funéraire des Ifs et de la fourrière animale, Bruno Cœur (Bou, maire) Biodiversité, Francis Triquet (Combleux, maire) Gemapi, Christophe Chaillou (Saint-Jean-de-la-Ruelle, maire) Renouvellement urbain, Christophe Lavialle (Saint-Jean-de-Braye) Commande publique, Thomas Renault (Orléans) Sport de haut niveau, Cécile Adelle (Olivet) Relations avec le SDIS.

# Visites officielles

**A** l'occasion des divers événements organisés sur le village, la commune de Bou reçoit régulièrement les élus des communes voisines, sénateur ou députés locaux, signalant ainsi la vitalité et l'esprit communal ancrés ici depuis plus d'un siècle et demi.

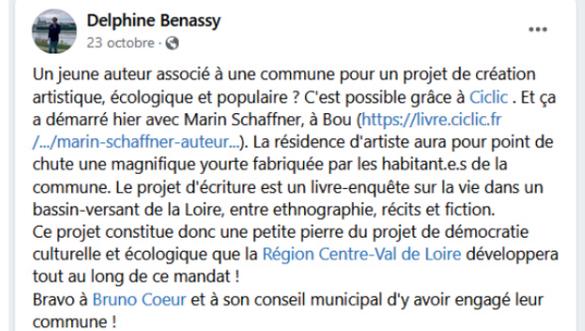
2021 a été marquée par deux moments qui retiennent aujourd'hui notre attention :

D'abord la visite du chantier du Clouzeau où, invités par Logem et la mairie, le Président du Département, Marc GAUDET, ainsi que notre député à l'Assemblée Richard RAMOS ont pu prendre la mesure de l'avancement des travaux du lotissement.

Les logements (12 logements sociaux + 3 logements en accession à la propriété) seront livrés début avril. Tous les logements sociaux ont été attribués, via des commissions d'attribution entre Logem, la Préfecture, Action logement et la commune. Réservez un bel accueil à nos nouveaux boumiers.



Quelques semaines plus tard c'était le tour de la Région Centre-Val de Loire de répondre à notre invitation. Madame Delphine BENASSI, vice-Présidente de la Région en charge de la culture et de la coopération internationale, accompagnée de Philippe GERMAIN directeur de CICLIC, l'agence régionale qui œuvre au soutien à la création et à la diffusion du livre et de l'image, sont venus inaugurer la yourte, lieu d'accueil de la résidence d'auteur, ainsi que l'atelier communal coopératif Labo&Cie.



« Mieux qu'un discours, un encourageant message de soutien de Delphine Benassy sur facebook »



Inauguration de la yourte



Inauguration de l'atelier

# Cérémonies

# Cérémonies

## CÉRÉMONIE 14 JUILLET

Belle journée à la Binette, avec défilé, concert Harmonie, jeux pour petits et grands, balades sur Loire et barbecue de l'association des anciens sapeurs-pompiers.

Intervention 14 juillet 2021

### « FÊTER LE 14 JUILLET, C'EST CÉLÉBRER LA RÉPUBLIQUE. »

C'est une tradition, c'est un devoir de mémoire et c'est un jour de fête. C'est aussi la persistance d'un souvenir, celui du jour qui a donné corps à l'espérance et à la communion des volontés populaires, le jour où le peuple de Paris, las des privilèges obscènes, se jette dans les rues pour appeler à plus de considération. Ces femmes et ces hommes sont animés par les aspirations des Lumières, quand Diderot, Voltaire, Rousseau et les autres les portent de leurs mains invisibles vers leur destin. Ils arrivent devant la Bastille, et dans la chaleur étouffante de cette journée d'été, les parisiens vont enclencher un processus qui, en 40 jours, va radicalement transformer la France. Ils abattent la Bastille et son Gouverneur. Ce lieu sans justice tombe et l'ancien régime avec. Et, pour que la traditionnelle hiérarchie sociale soit définitivement disloquée, les privilèges des nobles et du clergé sont abolis dans la nuit du 4 août. Puis, le 26 août, les révolutionnaires jettent les bases d'un nouveau régime politique et juridique, en déclarant les droits de l'homme et du citoyen, avec cet article premier : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits" ... Ce 14 juillet 1789, le peuple a pris les armes au nom de la Liberté et nous l'a léguée.

### FÊTER LE 14 JUILLET, C'EST COMPRENDRE LE MOT RÉPUBLIQUE.

Ce mot, qui vient du latin res publica qui signifie « la chose publique ». Pour les penseurs de l'Antiquité et du Moyen Âge, la République est d'abord un État régi par des lois. Le régime républicain implique donc une soumission des individus à la loi ; c'est l'intérêt public qui prime sur les intérêts particuliers. À partir de la Révolution française, la République est pensée comme une association politique librement consentie par les membres de la collectivité. La contrepartie de cette adhésion des individus à l'idéal républicain, c'est la vocation de la République à rechercher le bien commun. Soumission de chacun à la loi dans le souci du bien de tous, tel est donc aujourd'hui l'idéal républicain.

### FÊTER LE 14 JUILLET, C'EST ADHÉRER AUX PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE.

Dans l'article 1er de la Constitution de 1958, la France est qualifiée de « République indivisible, laïque, démocratique et sociale » :

- « Indivisible » implique que l'intégrité du territoire et l'unité politique du pays doivent être maintenues
  - « Laïque » veut dire que l'État et ses fonctionnaires respectent toutes les religions, mais sans en privilégier aucune
  - « Démocratique » signifie que la souveraineté appartient au peuple et qu'elle ne peut être que déléguée aux représentants du peuple ; c'est la principale conquête de la Révolution de 1789 ;
  - « Sociale » montre l'attachement de la République à la protection des plus humbles
- Ces principes complètent ou précisent les valeurs exprimées par la devise de la République française : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

• Reconnue comme un droit de l'homme par la Déclaration du 26 août 1789, la liberté est la valeur fondamentale qui fait passer l'homme de la position de sujet au statut de citoyen.

• L'égalité est également reconnue par la 1<sup>ère</sup> République mais étendue aux femmes (droit de vote) seulement à partir de 1944 ; il s'agit là de l'égalité de tous devant la loi.

• La fraternité, enfin, est apparue dans la devise républicaine en 1848 mais il a fallu attendre 1946 pour voir affirmée, dans le préambule de la Constitution de la 4<sup>ème</sup> République, l'existence de droits économiques et sociaux.

### ENFIN, FÊTER LE 14 JUILLET, C'EST AUSSI L'OCCASION DE VALORISER NOTRE COMMUNAUTÉ, NOTRE SOLIDARITÉ, NOTRE BIEN VIVRE ENSEMBLE.

C'est l'occasion aussi de mettre en avant les citoyens qui font notre bien commun. Nous aurons ainsi une pensée toute particulière pour Serge MAITE, qui nous a quittés trop vite. Serge, qui était un modèle de solidarité envers notre communauté, par son dévouement et son investissement pour autrui. Serge a participé activement à la définition de cette journée telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec ses amis de l'association des anciens sapeurs-pompiers. Je vous propose que cette journée lui soit dédiée. »

## CÉRÉMONIE 8 MAI 2021

Cérémonie très restreinte pour raisons sanitaires



## CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE 2021

Belle affluence à cette cérémonie, avec de beaux messages des enfants de l'école Guy Marois.



Mon enfant

Poésie

A peine 18 ans,  
Et te voilà parti...  
J'ai mal en dedans,  
J'ai peur pour ta vie.

Tu m'as demandé  
De ne pas m'en faire.  
Tu m'as même juré  
Qu'elle serait courte, cette guerre.

Je crains le pire  
Et je relierai mes larmes  
Quand je te vois partir  
Fier, avec ton arme.

Reviens mon fils, reviens  
Cette guerre te tuera...  
Sans loi je ne serai plus rien  
Quand ta vie elle fauchera.



Fabienne Berthomier

1914

Poésie

J'avais juste 19 ans  
Quand j'ai reçu ma lettre  
J'étais fier et pourtant  
J'avais peur de promettre

De promettre de revenir  
Sain et sauf à mes parents  
Oui, me voyant partir,  
Étaient tout larmoyants.

Où allais-je donc devenir  
Loin d'eux, loin de ma vie ?  
Et comment allais-je agir,  
Seul, face à l'ennemi ?

Papa, maman, je vous aime  
Mais je dois partir  
Maudis soit ce système  
Qui va m'anéantir.



Fabienne Berthomier

# Partenariats

Les finances de notre commune étant limitées, nos projets ne peuvent être lancés que sous condition d'obtention de subventions de différents types et différentes origines.

Depuis le début de notre mandat, un gros travail a été effectué sur ce sujet de subventionnement. La recherche des potentialités via une veille de tous les instants, la mise en œuvre conséquente des dossiers, et des délais de réponse extrêmement contraints sont autant d'obstacles que nous découvrons, sur un thème où nous montons en compétences progressivement. N'ayant pas de service pour assurer toutes ces démarches à l'inverse des communes plus importantes, ce sont les membres du Conseil Municipal qui oeuvrent sur ces sujets très chronophages. Toutefois, notre curiosité et notre pugnacité a permis d'obtenir les financements suivants :

• Projet « Installation de jeux pour enfants », financé à hauteur de 10 200 €, soit 50%, par subvention DETR (Dotation d'Equipements des territoires Ruraux) – Etat

• Projet « Procédure ZAP et acquisitions foncières parcelles agricoles », financé à hauteur de 10 872 €, soit 50%, par subvention « Appel à projets communaux » - Orléans Métropole, et financé à hauteur de 2 076 €, soit 10%, par subvention « Appel à projets Alimentaires Territoriaux » - DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

• Projet « Acquisition de tablettes numériques pour l'école », financé à hauteur de 4 525 €, soit 50%, par subvention « Label Ecole Numérique » - Rectorat

• Projet « Résidence auteur », financé à hauteur de 4 800 €, soit 50%, par subvention « Aide Auteurs Associés » - Ciclic, Agence Régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, financé par la Région Centre-Val de Loire et la Drac Centre-Val de Loire

• Projet « Rénovation thermique d'un bâtiment communal », financé à hauteur de 22 470 €, soit 58.5%, par subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) – Etat

• Projet « Changement de site internet », financé à hauteur de 18 764 €, soit 100%, par subvention « Transformation numérique des territoires » - Etat (France Relance)

• Obtention de 13 789 € par la subvention « Appel à projets d'intérêt communal » - Conseil Départemental

L'obtention de ces subventions n'est pas une fin en soi, car le suivi des dossiers est rigoureux jusqu'à l'obtention définitive.

Ces réalisations nous encouragent à continuer dans cette direction de co-financement avec les institutions, que nous remercions.



# Dépenses travaux et projets

Nos principales dépenses de travaux et projets pour 2021 sont les suivantes :

## TRAVAUX :

- Installation aire de jeux : 25 200 €
- Reprise conduit cheminée boulangerie : 6 900 €
- Porte coupe-feu boulangerie : 2 100 €
- Ravalement mur mitoyen mairie : 4 400 €
- Rampes accès handicapés mairie et école Meulin : 5 600 €
- Pavés grès devant mairie et salles communales : 2 500 €
- Changement vitres école : 1400 €
- Installation borne de recharge électrique (100% Métropole).

## ACHATS :

- Matériaux Labo&Cie : 4 200 €
- Abris joueurs stade : 1 500 €
- Yourte (résidence auteur) : 7 800 €
- Ecole : 8 000 € (5 000 € en fonctionnement, 3 000 € en investissement).

## ETUDES :

- Ingénierie rénovation 4 rue du Bourg (architecte) : 8 300 €
- Altereo (Assistant Maîtrise Ouvrage Etude Cœur de Village) : 13 200 €
- Bornage venelle écoliers : 800 €
- Diagnostic amiante et plomb école : 500 €

## DETTE :

- Portage EPFLI (remboursement Cœur de Village) : 45 000 €
- Remboursement emprunt Crédit agricole : 12 000 €

## Nouvel emprunt :

- Emprunt Crédit Mutuel de 230 000 € (dont 30 000 € pour clôturer l'emprunt Crédit Agricole ci-dessus, et rester sur un remboursement annuel équivalent).



# Requalification de la rue du Bourg

## Historique du projet

L'ancienne municipalité a présenté le projet de requalification de la rue du Bourg aux boumiens lors d'une réunion publique le 20 décembre 2019. Il était prévu que les travaux commencent en début d'année 2020. Pendant cette longue période, la rue du Bourg fut interdite à la circulation, sauf à l'accès des riverains, et les bus déviés par la rue du Crochet. Dans le projet initial, des bordures en béton devaient prolonger la réutilisation des bordures en granit. La nouvelle municipalité obtint de la Métropole que des bordures en grès soient posées au lieu de celles en béton, pour donner à la rue une continuité plus esthétique sans frais pour la commune.

## PHASE 1 DU PROJET



Dès le 14 janvier 2020, Véolia commence à remplacer les conduites d'eau potables qui en avaient bien besoin.



Le mauvais temps puis le confinement obligent à une pause du 29 février au 1<sup>er</sup> juillet 2020.



A cette date, Ineos commence à passer les gaines et fourreaux nécessaires à l'enfouissement des réseaux.



Le 10 décembre, le réseau électrique et la fibre sont enterrés. Des fils aériens peuvent être enlevés !

## PHASE 2 DU PROJET



Le 6 avril, les gros travaux confiés à l'entreprise TPL peuvent alors commencer !



De minutieux travaux de consolidation du réseau de collecte des eaux de pluie se révèlent nécessaires.



Les anciennes bordures en granit du début de la rue sont déposées et stockées près du bâtiment technique de la rue du Crochet.



Le 21 avril, la tranchée pour la pose des bordures de trottoirs est creusée.



Les nouvelles bordures seront posées sur toute la longueur de la rue, des deux côtés.



Des emplacements de parking sont prévus en préservant les entrées des maisons.



La pose des pavés de caniveaux est un vrai travail d'art et la partie la plus fastidieuse des travaux !



Les entrées dites « charretières » sont incluses dans le projet alors que les entrées privatives sont pavées aux frais des riverains.



Les derniers fils électriques sont déposés.



Les poteaux sont enlevés.



et les lampadaires sont implantés.

## PHASE 3 DU PROJET



Les travaux allant du carrefour avec la rue du Puits de l'Orme, devant la mairie, commencent le 10 juin 2021.



Les anciennes bordures sont réutilisées sur cette partie jusqu'aux abords de l'église.



Ça prend vite forme.



Le goudronnage peut se faire le 7 juillet 2021 en une seule fois. 600 tonnes de goudron sont utilisées.



Le marquage au sol est terminé le 17 juillet, la rue est rendue à la circulation avec trois semaines d'avance sur le planning initial et après la pose des panneaux réglementaires restaurant le sens unique et la piste cyclable.



La réception des travaux a lieu le 25 juillet. Les riverains ont eu à subir cette longue période de travaux retardés par des aléas incontrôlables, comme les intempéries et surtout le confinement. Ils sont néanmoins tous très reconnaissants aux équipes d'ouvriers qui ont su, par leur disponibilité et leur gentillesse, se faire apprécier de tous. Moment de fraternité avec les ouvriers de TPL à la fin des travaux le 26 juin 2021.

## PROJECTION 2022/2023 :

la prochaine rue à requalifier sera la rue Saint Marc. La commission travaux travaille déjà avec le Pôle Nord-Est de la Métropole pour définir le cahier des charges et les études.

# Atelier communal coopératif « Labo&Cie »

« Labo&Cie » pouvant se prononcer « La Boétie » en référence à Etienne de la Boétie, écrivain humaniste devenu célèbre pour son texte intitulé « Discours de la servitude volontaire », publié en 1576, écrit à l'âge de 18 ans, alors qu'il était étudiant à l'Université d'Orléans.

Cet écrit est une exhortation à la liberté contre la tyrannie. Pour lui, le peuple est un esclave volontaire et le roi est puissant, par le pouvoir que le peuple lui donne.

Et cela fait écho à notre démarche car l'ambition à travers cet atelier est de se questionner et d'innover sur notre fonctionnement en commun.

Renouons des solidarités par le partage de savoir-faire, par l'épanouissement de nos créativité pour l'émergence d'un commun désirable sans attendre l'autorisation des plénipotentiaires.

## Chantier participatif :

Cet atelier a été construit grâce à la volonté et l'engagement d'un groupe de bénévoles.

C'est donc une équipe d'environ 25 personnes qui s'est relayée pour mener à bien ce chantier.

L'objectif d'un tel lieu est d'ouvrir la porte à la créativité, au partage et à la coopération

Il est destiné à des publics différents et mis à disposition pour :

- Les associations, « la section Boudouill'art de la Fraternelle va pouvoir reprendre son activité ».
- Des personnes désirant transmettre des savoir-faire par exemple réparation de Vélos... « courant novembre, 2 activités ont déjà été proposées, une pour préparer Halloween et une autre pour réparer des petits équipements ».
- Des activités périscolaires « un atelier bricolage est en gestation ».
- Des activités scolaires.
- Des particuliers désirant louer le lieu pour des travaux personnels.
- Des entreprises en louant le lieu par exemple pour de la formation.

## Descriptif de l'atelier

L'atelier fait une surface de 50 m<sup>2</sup>, et il est équipé de 5 boxes avec établis et d'éclairage adapté.

Un évier avec eau chaude est également à disposition.

De plus, une partie ouverte de 45 m<sup>2</sup> permettra aussi d'œuvrer mais pour l'instant cette zone n'est pas équipée d'établis.

## La situation

Il est situé dans la grange derrière la salle des fêtes et son accès est maintenant facilité par la venelle qui vient d'être créée entre le nouveau lotissement rue du Clouzeau et la rue du Puits de l'Orme.

## Le fonctionnement

La mairie a la charge de son fonctionnement car c'est bien un atelier coopératif communal.

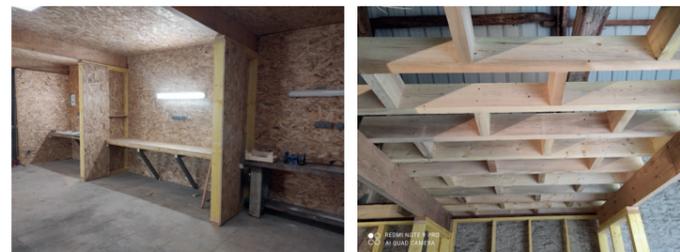
Le règlement intérieur a été le fruit du travail d'un groupe d'une dizaine de personnes bénévoles.

Toutes les informations vous seront fournies en mairie ou prochainement sur notre nouveau site internet.

## La programmation

Une programmation pour l'année 2022 est en cours d'élaboration et vous sera communiquée ultérieurement.

Si vous souhaitez transmettre bénévolement une de vos compétences, au travers d'une activité praticable sur cet atelier, alors vous êtes les bienvenus et nous vous accompagnerons pour mener à bien votre projet.



# Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (P. L. U. M.)

Le 11 juillet 2017, le conseil métropolitain a décidé de prescrire l'élaboration du 1er Plan Local d'Urbanisme métropolitain qui remplacera à son approbation, l'ensemble des Plans Locaux d'Urbanisme communaux.

Les enjeux du PLU métropolitain : l'objectif principal correspond au développement cohérent et harmonieux du territoire métropolitain, dans le respect de principes qui s'attachent à :

- Mettre aux nouvelles normes l'ensemble des réglementations locales d'urbanisme
- Homogénéiser le lexique entre toutes les communes
- Assurer la cohérence des continuités urbanistiques entre les communes
- Garantir et préserver les identités et spécificités locales
- Favoriser les secteurs de projet
- Limiter fortement l'artificialisation des terres agricoles
- Limiter fortement l'installation de grandes zones commerciales

Les grandes orientations pour BOU :

- Définition d'une frange agricole sur toutes les délimitations entre surfaces urbanisables et surfaces agricoles (pas de construction sur une largeur de 10 mètres le long de cette délimitation).
- Maintien des anciennes zones « Ubj » (zones jardin sans constructions habitables et limitant fortement les installations de garages ou cabanons, ceci en fond de grandes parcelles) de notre PLU, en les définissant en franges agricoles élargies
- Suppression de la zone « à urbaniser » au clos granger, et retour au statut agricole de ces parcelles, à hauteur de 3,77 ha
- Maintien des deux petites zones à urbaniser au nord du centre bourg, et intégration de ces deux zones dans l'étude élargie de notre cœur de village
- Maintien par défaut de tous les emplacements réservés de l'ancien PLU ; une étude approfondie sera menée lors de la prochaine évolution du PLUM

La procédure de mise en place du PLUM est maintenant bien avancée, avec la fin de l'enquête publique. Son application stricte sera officielle courant du premier semestre 2022.





# Solidarités et enfance

# P

## RESTAURANT RESTAURANT SCOLAIRE

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, nous avons accueilli API RESTAURATION, nouveau prestataire de cantine. Des débuts prometteurs et un retour positif des enfants concernant les repas. Les membres de la commission Solidarités et Enfance ont pu constater la qualité des repas, qui sont adaptés aux enfants ; la mesure des déchets est là pour le prouver ! API assure également le 20% Bio (Loi Egalim), et assure des repas végétariens pour ceux qui le souhaitent.

La mairie fait un retour de satisfaction des repas à chaque fin de semaine auprès de la diététicienne API. Des repas à thèmes sont organisés tout au long de l'année. Le 16 novembre, le thème Hawaïen s'est invité dans la cantine. D'autres thèmes sont à venir pour l'année 2022.



Visite des locaux api par les élus

## RÉGALOMÈTRE

Le régalomètre est un outil de mesure qui permet aux enfants de donner leur avis sur les repas pris à la cantine.

Il est proposé par le prestataire et mis en œuvre par les agents de restauration.

Une question est posée, l'enfant prend un jeton et il choisit entre 3 smiley

La première expérience de cet outil s'est déroulée fin novembre.



## ANIMATIONS PAUSE MÉRIDIDIENNE

Les membres de la commission Solidarités et Enfance sont force de proposition pour enrichir le temps de la pause méridienne.

Ainsi, des sessions de boxe française ont été proposées aux classes de CE1 au CM2. Un grand merci à Thierry de l'association « Boxing Club Victoria » de Neuville aux Bois pour son professionnalisme et sa bienveillance.

Merci également aux agents municipaux qui animent ce temps avec divers jeux ou activités manuelles comme par exemple : la confection de couronne de fleurs en lien avec le repas thématique hawaïen servi le mardi 16 novembre.



## COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Une intervention de colosse aux pieds d'argile, association reconnue d'utilité publique, a eu lieu le jeudi 23 septembre 2021, sur le temps méridien, auprès des enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Une sensibilisation a été faite par Monsieur LEFEVRE Fabien, intervenant au sein de l'association sur les risques de violences sexuelles, de harcèlement et de bizutage principalement en milieu sportif. Les enfants ont réservé un bel accueil et ont participé pleinement à cette rencontre.



En premier lieu, le recrutement d'un service civique interviendra à l'étude accompagnée d'un agent municipal. Il sera chargé également de nous présenter d'éventuelles pistes d'amélioration.

La cérémonie du 22 juin 2021 a été un moment convivial et apprécié de tous. Les enfants ont été gâtés par la municipalité (un diplôme, une BD et un bon d'achat), l'association des parents d'élèves (une calculatrice) et les enseignants (Fables de La Fontaine).

Cette année, la majorité des membres de la commission Solidarités et Enfance se sont régulièrement réunis et les représentants des parents d'élèves nous font le plaisir d'intervenir sur invitation.

Au cours de cette année, la pause méridienne s'est enrichie d'activités, le restaurant scolaire s'est doté d'un nouveau prestataire qui confectionne des repas plus gourmands et plus responsable grâce au zéro déchets, eh ! Oui, les plats sont livrés dans des contenants en inox et non plus en plastique.



L'année 2022, nous continuerons à œuvrer à enrichir la pause méridienne et l'aide aux devoirs. Par ailleurs, nous espérons être livrés du matériel informatique courant mars 2022. Bien que la commande de 20 ordinateurs ait été lancée en juin 2021, la pénurie mondiale de composants informatiques en raison de la crise sanitaire a fortement retardé cette livraison.

Parallèlement, la commission Solidarités et Enfance travaille sur d'autres projets notamment sur l'inclusion numérique, ainsi nous espérons pouvoir organiser des ateliers collectifs à destination des seniors. Un questionnaire leur sera adressé afin de cibler les besoins sur cette thématique et de répondre au mieux aux attentes aussi merci de le renseigner et nous le déposer en mairie.

## PORTAGE DES REPAS :

Afin de proposer des menus adaptés (mixés, régime, sans sel), un choix de plats, et de respecter la chaîne du froid, le CCAS a fait le choix de confier l'élaboration et la livraison des repas au prestataire SOGIREST ; Ce nouveau prestataire intervient depuis début juillet 2021. SOGIREST est expérimenté depuis plus de 20 ans dans la restauration collective et est également spécialisé dans le secteur du portage des repas à domicile. La tarification est basée sur un quotient de ressources.

Nombre de repas livrés : plus de 500 repas ont été livrés sur la période juillet - septembre 2021

Une enquête de satisfaction a été adressée aux bénéficiaires début octobre ; le résultat est très positif, que ce soit sur la qualité et le choix des repas, ainsi que sur le relationnel avec le personnel Sogirest.



Ce service peut profiter également aux personnes handicapées ou si vous êtes dans l'incapacité de préparer le repas pour raison de santé. N'hésitez pas à consulter la mairie pour plus de détails.

## COLIS FIN D'ANNÉE

Le CCAS a mis en place une distribution de colis de fin d'année avec l'aide des élus.

Cette action pallie à l'annulation du repas traditionnel.

90 foyers ont été servis. A noter que les boumiens en maison de retraite n'ont pas été oubliés.



## A PROPOS DE LA SOLIDARITÉ BOUMIENNE...

### ... envers nos étudiants boumiens

Afin d'accompagner les étudiants dans cette crise sanitaire, la commune de Bou par le biais du CCAS a mis à disposition un panel d'aide aux étudiants boumiens.

Ils ont pu profiter de l'aide administrative et bénéficier d'une aide financière ponctuelle : 50 euros sans conditions de ressource, 75 euros pour les boursiers (11 étudiants ont obtenu une aide financière).

### ... envers tous

Dans le prolongement de la cellule de soutien psychologique mise en place lors du démarrage de la pandémie COVID en 2020, les professionnels à l'initiative de celle-ci (deux psychologues, deux écoutants bénévoles membres de l'U.N.A.F.A.M, Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades ou Handicapées Psychiques, un médecin psychiatre retraité) ont remis la cellule en route en Avril 2021 à destination des Boumiens. Ainsi tout boumien ressentant le besoin d'une écoute ou d'un soutien psychologique pouvait téléphoner à un numéro dédié à ce dispositif.

Le CCAS, centre communal d'action sociale est un établissement public autonome avec son propre conseil d'administration, il est présidé par le Maire. Il participe à la mise en œuvre de la politique sociale à l'échelon communal. Il anime une action générale de prévention et de développement social, en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées.

Par ses actions, le CCAS est un acteur de la lutte contre les exclusions.

Il assure l'instruction administrative des demandes d'aide sociale et transmet les dossiers à l'autorité compétente pour prendre la décision d'ouverture des droits. Le CCAS met en place des dispositifs d'aides à la population sous forme d'aides financières (paiement d'impayés de loyers ou de factures, bons alimentaires...) et administratives ...

En fonction de vos demandes, nous vous recevons, écoutons, prenons en charge ou vous orientons vers les organismes compétents.

Contacts : tél : 02 38 58 15 65  
courriel : [mairie@mairiedebou.fr](mailto:mairie@mairiedebou.fr)

# Prévention et sécurité

## Sécurité routière

Nos actions de sécurité 2021 ont surtout été axées sur la sécurité routière.

L'année passée, nous avons partagé avec vous les relevés de vitesses dans la commune, et le constat était alors que des actions urgentes s'imposaient.

Tout d'abord, nous avons priorisé la rue de Mardié, rue la plus « rapide » de la commune. Pendant plusieurs mois, des chicanes provisoires ont été positionnées, afin de tester l'efficacité, et de corriger les emplacements suite recensement de questions de riverains. Les chicanes définitives ont été installées courant décembre 2021.



Ensuite, nous avons été remonté le constat de vitesse excessive aux croisements d'entrée de village (rue des Bordes / rue de Meulin, rue des Bordes / rue de Mardié) ; les panneaux d'entrée de village ont donc été positionnés avant ces deux croisements, et non après. La limitation à 50 km/h prend donc effet avant les croisements, et englobe aussi la rue des Bordes.

## Réserve communale de sécurité civile

Après plusieurs années de sommeil, la réserve communale et les élus se sont enfin réunis, afin de définir les actions à venir et la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde.

Nos réservistes effectueront un porte à porte pour aller à la rencontre des habitants, dès que les conditions sanitaires le permettront ; ils présenteront leur rôle, feront renseigner le questionnaire de sauvegarde (indispensable pour identifier toutes les situations individuelles), et inscriront les habitants au système d'alerte métropolitain. Merci de leur réserver le meilleur accueil et la plus belle écoute, ils sont investis pour notre sécurité commune et communale.



Enfin, le croisement rue du Puits de l'Orme / rue Saint Marc était clairement identifié comme dangereux (absence de visibilité des véhicules provenant de rue Saint Marc). Un stop rue Saint Marc a donc été installé en novembre 2021.



Nous rappelons évidemment à tous la plus grande attention au volant, et le respect des limitations de vitesse dans le village.

# Le champ agricole

Après une année passée à recenser des données sur le potentiel agricole du village, à rencontrer des acteurs du monde agricole du village et plus largement des institutions, des associations qui gravitent autour de ce domaine, nous avons engagé des actions en 2021.

## PREMIÈREMENT LA ZAP :

Pour rappel, l'équipe communale a choisi de faire classer toutes les terres agricoles du village en ZAP (Zone Agricole Protégée), une mesure à la fois politique pour affirmer le caractère rural de notre beau village mais également pragmatique pour attirer sur le long terme des exploitants sensibles à l'agriculture en circuit court et biologique, afin d'abonder à la loi Egalim (approvisionnement des cantines scolaires).

Pour mutualiser le coût de cette initiative et donner plus de poids à notre démarche nous nous sommes associés à la commune de Combleux désireuse d'engager cette procédure sur quelques terres de son territoire.

Les différents exploitants de notre village ont été convoqués courant octobre 2021 pour les informer. Cette procédure ZAP, menée par la chambre d'agriculture, garantira pendant 25 ans le statut foncier agricole boumien.

Cela répond à un de nos engagements de campagne qui était de surseoir à la spéculation foncière sur les terres agricoles.

## DEUXIÈME L'ACHAT DE TERRES AGRICOLES :

Face à la problématique, presque insoluble, de l'accès au foncier agricole pour des nouveaux exploitants, la commune a profité d'opportunités d'achat de parcelles.

La surface totale achetée représente environ 2 ha (à trois propriétaires différents de la commune).

La motivation pour cet acte d'achat est de permettre à notre seul agriculteur bio du village de s'agrandir et ainsi de réaliser plus facilement des rotations de culture.

Un bail agricole environnemental est en cours de rédaction pour cette fin d'année 2021. Pour rappel, un bail pour la location d'une cave de la commune a déjà été signé avec ce même exploitant, pour la culture de champignons.

Merci aux propriétaires terriens qui ont accepté de vendre une partie de leur terre, c'est quasiment le seul biais que nous ayons pour engager rapidement la transition sur le secteur agricole.



Voilà donc un axe de notre projet de campagne qui est en construction.

## TROISIÈME UN LABO DE TRANSFORMATION DE FRUITS ET LÉGUMES :

Un Groupe de travail, avec le Gabor (Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Orléanais), des agriculteurs bio et des élus, a commencé une réflexion pour la création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes. Pour l'instant, le groupe cherche à définir les besoins de ces agriculteurs pour la gestion de leurs surplus de production et pour la bonification de leurs produits avec une plus forte valeur ajoutée.

En amont, les besoins de la commune ont été annoncés et ce travail doit répondre à plusieurs objectifs. Dans notre projet communal, il y a en point de mire sur le long terme une cantine en régie, davantage de maraîchage bio sur le village, un commerce de proximité avec des fruits et légumes les plus locaux possibles ...

Ces ambitions exigent de notre part la création d'un écosystème pérenne équilibré entre production, transformation et mise à disposition pour les consommateurs (cantine, particuliers).

Pour ce travail mené par le Gabor, une dizaine d'agriculteurs bio autour d'Orléans, ainsi que quelques porteurs de projet, se sont engagés dans cette démarche. Le travail débute et se poursuivra en 2022, à suivre donc ...

## DE FAÇON GÉNÉRALE :

Le foncier agricole de Bou est l'atout n° 1 de la transition écologique.

- Une bonne partie est en jachère depuis plus de 3 ans et donc convertible en agriculture biologique immédiatement.

- D'ici une dizaine d'années, deux exploitants auront pris leur retraite

- Aujourd'hui notre maraîcher bio est installé sur presque un hectare

L'objectif est de passer à une trentaine d'hectares en agriculture biologique à horizon 2030, afin de contribuer à notre niveau à la COP26.

Le destin commun des boumiens est lié au destin commun de la planète, et chacun doit faire sa part.

Nous appelons les propriétaires fonciers agricoles à nous contacter.



# Biodiversité

## 24H de la Biodiversité

Les 16 et 17 octobre, 16 communes dont notre village ainsi qu'Orléans Métropole ont participé à la 3ème édition des 24 heures de la Biodiversité.

Durant ces deux jours, animations, visites, découvertes, conférences, expositions ont été proposées à tous dans un but convivial.

Bou a invité familles et promeneurs sur le sentier des Azins, au départ de la Binette, pour un rallye pédagogique afin de découvrir la faune et la flore ligérienne locale.

Petits et grands ont répondu avec enthousiasme au questionnaire ludique élaboré par Agnès et Didier, nos naturalistes boumiens (Loiret Nature Environnement).

Bref, un weekend pas comme les autres, agrémenté d'une météo très favorable.



## Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC)

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) voient le jour en 2010 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les ABC sont des outils d'aide à la décision au service des acteurs du territoire.

Ils permettent aux collectivités de s'approprier les enjeux de la biodiversité présente pour une intégration au sein des futurs plans d'aménagements. Les ABC sont dorénavant financés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via des appels à projets annuels.

Pour compléter le dispositif national et freiner l'érosion de la biodiversité, le réseau associatif France Nature Environnement Centre-Val de Loire accompagne les collectivités dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire via l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC). Cet accompagnement intervient dans la stratégie régionale qui finance la réalisation des IBC via les contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST).

Ces deux outils (ABC / IBC) peuvent se décliner à l'échelle intercommunale. C'est dans ce cadre que BOU s'est inscrite dans la démarche d'inventaire de la Biodiversité financée par Orléans Métropole.

L'IBC permet d'avoir une connaissance du patrimoine naturel suffisante sur un territoire communal et de mobiliser les habitants pour permettre d'éclairer les projets de développement locaux portés par les élus. Les objectifs sont multiples :

- Réaliser un état des lieux du patrimoine naturel communal connu (faune, flore et habitats) afin d'identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité remarquable et ordinaire et en améliorer la connaissance via des inventaires
- Sensibiliser et mobiliser élus, agents techniques et citoyens pour conserver ou restaurer la richesse faunistique et floristique du territoire communal
- Initier des actions concrètes de prise en compte de la biodiversité sur le territoire et la valoriser
- Accompagner les collectivités volontaires pour les amener vers une gestion de leur territoire favorable à la biodiversité
- Guider les élus vers l'intégration des résultats des IBC dans les projets d'aménagement de leur collectivité ainsi que dans l'évolution des documents d'urbanisme pour une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité (Trame verte et bleue, espèces protégées / menacées, milieux remarquables...)

L'IBC sur BOU aura lieu sur 2022 et 2023 ; nous vous informerons au fil de l'eau.



# Ambroisie



**L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !**

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

**Que faire si j'en vois ?**

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

L'application mobile Signalement-ambroisie

email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

téléphone : 0 972 376 888



**COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?**

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

**4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



# Rencontre avec la société de chasse de Bou

UNE RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOU S'EST DÉROULÉE COURANT SEPTEMBRE.

L'objet était de discuter de la mise en réserve de chasse de l'intégralité du secteur du Chillou.

Suite à discussion, un compromis a été obtenu avec la mise en réserve des secteurs proches des habitations.

Autre demande de la commune, et acceptée : mise en place de panneaux « chasse en cours » disposés à l'entrée des chemins partant de la levée, pour avertir les promeneurs, coureurs et cyclistes.

Il est rappelé à tous que la chasse sur Bou n'autorise pas le tir à balle (gros gibier).

Sujet de travail à venir avec les chasseurs : plantation de haies pour favoriser la biodiversité.

Remerciements à la Société de Chasse de Bou pour les dons effectués à la commune et à l'école.

# On va marcher sur le lac

**B**ou, 16 mai 2020. Comme tous, nous sommes confinés à la maison. Nous mesurons pleinement la chance que nous avons d'être dans notre jolie maison, de surcroît dans le calme de notre village des bords de Loire. Passant la majeure partie de notre temps habituel de travail à la maison\*, nous nous considérons pour ces différentes raisons chanceux.



Pour autant, ce soir du 16 mai, nous décidons de rassembler sur le sol du salon, des cartes, des livres et des guides destinés à identifier la destination d'une expédition sportive que depuis longtemps, nous envisageons de réaliser ensemble.



Il ne nous faut pas longtemps pour nous décider, d'un accord sans avoir à discuter ni argumenter. Baïkal, un nom qui depuis toujours, résonne à

nos oreilles comme une invitation au voyage. Celui d'une immense étendue d'eau prise en hiver par les glaces, dans une région tout aussi mythique, la Sibérie.

Une région que les nombreuses histoires parfois connues depuis l'enfance, présentent comme une contrée peu accueillante, peuplée de loups affamés et dont la glace comme la neige de l'hiver, sont balayées par des vents glacials.

Baïkal, un nom mis en lumière en 2011 dans le livre couronné du Prix Medicis Dans les forêts de Sibérie de Sylvain Tesson et devenu pour beaucoup synonyme de contemplation. Une invitation à prendre enfin le temps de prendre le temps. Une invitation aussi, à imaginer les images d'une contrée lointaine habitée par des hommes et des femmes accoutumés aux conditions extrêmes. Celles d'une nature tout aussi éblouissante qu'hostile au visiteur qui souhaiterait faire sa connaissance avec indifférence.

Alors voilà, Baïkal, c'est le lac que nous deux avons, ce soir là à Bou, décidé de parcourir du nord au sud, à pied et en totale autosuffisance, en février et mars 2023.



Un moyen de nous confronter aux conditions extrêmes de cet environnement glacé, et un défi de taille pour notre couple atypique avide de grand air et d'efforts. Un moyen aussi de nous intéresser à la manière dont notre organisme, comme notre mental, réagissent à une aventure de plusieurs semaines dans de telles conditions. Un moyen enfin, et peut-être surtout, d'alerter sur les modifications climatiques très préoccupantes que connaît comme tant d'autres, cette région du monde et qui requièrent sans tarder, des actions fortes et durables.

Enfin, nous nous sommes dit que si le capitaine Haddock pouvait marcher sur la lune, nous serons capables de marcher sur le lac. Comme pour inciter toutes celles et ceux qui doutent, hésitent et passent à côté de leurs rêves, à maîtriser leurs peurs et prendre leur envol.

## NOUS PRÉPARER PHYSIQUEMENT POUR LE LAC

En attendant, comme préparation, et après celles de 2021 (la traversée de la Corse sur le GR20 en 11 jours notamment), nous envisageons trois courses pour 2022.

En janvier 2022, nous partirons de Mouthe pour la grande traversée du Jura (GTJ) en ski de randonnée nordique. Durant la période habituellement la plus froide de l'hiver nous progresserons avec nos pulkas (les traîneaux utilisés pour les expéditions polaires et sur neige) pour arriver à Giron 8 jours plus tard. Sur un parcours hors-piste de 100 kilomètres, nous testerons notre matériel, comme la gestion de l'effort, du froid et du temps. Le parcours sera plus vallonné que sur le lac, et les températures moins extrêmes qu'en Sibérie (elles ne devraient pas descendre trop sous les -15°), mais nous serons dans des conditions finalement assez proches de ce qui nous attend là-bas. Chaque soir, nous monterons notre tente dans la neige que nous ferons fondre pour boire et préparer nos repas. Une expérience que nous partagerons au quotidien sur nos réseaux sociaux.

En Bretagne ensuite le 1er juillet, nous prendrons le départ de l'Ultra-Marin, la traversée intégrale du Golfe du Morbihan sur 177 km. Une course où nous étions l'an dernier, mais que nous avons dû abandonner à 12 kilomètres de l'arrivée pour des traumatismes assez similaires à nos chevilles.

Nous envisageons ensuite de participer à la Swiss Peak, un trail de 100 km en Suisse avec 6180m de dénivelé positif ou équivalent. Enfin, nous serons en novembre prochain dans la région de l'Himalaya au Népal, pour un trek d'une douzaine de jours que nous avons décidé de refaire, et qui nous conduira à 5300 m, sur l'un des plus beaux points de vue du pays.



## MENTAL, MATÉRIEL, COMMUNICATION...

Si la préparation physique est fondamentale, et nos entraînements réguliers depuis des années pour le trail\*\* constitue une bonne base, elle n'est cependant pas suffisante. Ainsi, nous avons la chance de bénéficier des conseils et suggestions d'un petit groupe d'experts et d'amis. Alban Michon, plongeur sous glace et explorateur polaire ; Manu Poudelet, guide polaire ; Eric Bonnem, patron de Secret Planet qui atteignait en septembre le sommet du Manaslu à 8163 mètres ; Pierre Gabory, kiné à Orléans qui nous accompagne sur la partie nutrition ; Grégoire Rémond qui coordonne le web et le graphisme de notre expé ou encore Simon Allaz, notre préparateur mental.

En effet, passer une vingtaine de jours en totale autonomie et sans assistance sur un lac gelé par des températures pouvant descendre sous les -35°, ne s'envisage pas à la légère. Mieux vaut anticiper et savoir quoi faire en cas de tempête, de bris ou de perte de matériel, de blessure, mais aussi par exemple lors d'une baisse de motivation ou d'une engueulade. Et puis dans de telles conditions, comment se lave-t-on ? Comment uriner s'il le faut au milieu de la nuit ? Comment faire fondre la neige et la glace quand le gaz butane gèle comme la flotte ? Comment ingurgiter les 3 à 4000 calories nécessaires pour tenir face au froid et à l'effort ? Et comment boire tout au long de la journée alors que l'eau a vite fait de geler ? Comment progresser sans transpirer pour ne pas accumuler de la glace au fur et à mesure ? Comment progresser sur le sol enneigé, puis sur la glace vive ? Quels vêtements emporter, et combien ? Et quel sac de couchage, et quelle tente ? Environ 90% des situations possibles sont prévisibles, et les mois que nous passons à nous préparer viennent y répondre. Pour les 10% restant, il nous faut un mental d'acier, une forte capacité d'adaptation, des liens forts et maintenus entre nous et le recul nécessaire pour faire face de la manière la plus appropriée le cas échéant.

Nous avons mis des semaines à dresser la liste du matériel nécessaire et le budget qui va avec, et nous mettons régulièrement cette liste à jour avec des produits finalement plus adaptés. A présent, ils arrivent peu à peu. Et puis nous passons du temps à communiquer, comme à la recherche de partenaires financiers pour cette expédition.

Il nous reste à peine plus d'un an, c'est beaucoup, et c'est aussi très peu, et nous comptons bien mettre à profit le temps qu'il nous reste pour être prêts au mieux.

Renaud Fulconis et Aliénor Scrizzi

\* Aliénor comme responsable des programmes de l'ONG Awely, des animaux et des hommes, moi partageant mon temps entre celui de coach personnel et professionnel (en présentiel et en vidéo à distance) et celui de responsable du secteur Voyages pour la biodiversité de Saïga, de l'agence lyonnaise Secret Planet.

\*\* Nous sommes membres du club Chécy Running 45, et aussi entraînés par le trailer Nicolas Cerisier



Vous souhaitez en savoir plus ?

Contact  
[www.onvamarchersurlelac.fr](http://www.onvamarchersurlelac.fr)  
[contact@onvamarchersurlelac.fr](mailto:contact@onvamarchersurlelac.fr)

Sur les réseaux sociaux :  
<https://www.facebook.com/AlieetRenaud>  
[https://www.instagram.com/alie\\_et\\_renaud/](https://www.instagram.com/alie_et_renaud/)  
<https://www.linkedin.com/groups/13945090/>



# Bou 2040, commune écologique ?

**D**epuis septembre 2021 et jusqu'en mai 2022, la commune de Bou accueille Marin Schaffner, auteur et traducteur, en résidence une semaine par mois, sur le thème « Bou 2040, commune écologique ? ».

A chacune de ses venues, une thématique différente est explorée. En septembre, pour lancer la résidence, un chantier participatif a réuni 25 Boumiennes et Boumiens pendant cinq jours pour construire la yourte communale qui accueillera les activités de Marin tout au long de l'année.

La session d'octobre, avec les 90 enfants de l'école et Christian Chenault, a été l'occasion de travailler sur les photos d'archive du village entre 1900 et 1960. En novembre, autour de l'avenir des autonomies alimentaires dans la commune, une projection-discussion ainsi qu'une séance de témoignage de Lucienne Marois (la doyenne du village) ont été organisées. Enfin, début décembre, une grande journée sur l'eau dans le val d'Orléans a permis de réfléchir aux futurs enjeux locaux sur le sujet, à travers plusieurs formats conviviaux — balade dans le village, ateliers populaires de cartographie et discussion collective.

Jusqu'en mai prochain, en suivant le rythme des saisons, Marin Schaffner continuera à questionner avec un maximum d'habitantes et d'habitants les différentes facettes de ce que pourraient être les autonomies collectives de subsistance de demain (énergie, transport, santé, éducation, biodiversité, etc.), à Bou et alentour.



Marin Schaffner, 31 ans, est auteur, traducteur et éditeur.

Ethnologue de formation, il travaille sur l'écologie, en étroite collaboration avec les éditions Wildproject. Notamment co-auteur des Veines de la Terre, une anthologie des bassins-versants, il anime de nombreux ateliers d'écriture et fait de l'éducation populaire aux sciences sociales.

Marin Schaffner, 31 ans, est auteur, traducteur et éditeur.

## CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

### Phase 1 : Automne (23 septembre – 20 décembre)

- 9-14 septembre 2021  
Equinoxe d'automne – Rituel collectif de début de résidence  
Chantier participatif de construction de la yourte
- 21-26 octobre 2021  
Été indien – Dernières récoltes avant le frais  
« Bou 1900-1960 : que faire des traditions ? »
- 11-16 novembre 2021  
Heure d'hiver – Faire ses provisions  
Petite enquête collective sur l'autonomie alimentaire
- 9-14 décembre 2021  
Solstice d'hiver – Avant que ça ne gèle  
Repenser ensemble les usages de l'eau

### Phase 2 : Hiver (21 décembre – 20 mars)

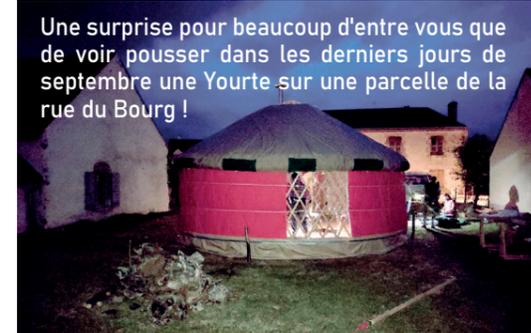
- 6-11 janvier 2022  
Neige et frimas — En attendant le redoux  
Refaire le compte de tous les matériaux accumulés
- 3-8 février 2022  
Fleuve gros – Anticiper les crues  
Prendre soin de tous les vivants
- 10-15 mars 2022  
Préparer la saison – Où habitons-nous ?  
Poser les bases d'un « diagnostic biorégional »

### Phase 3 : Printemps (21 mars – 26 mai)

- 7-12 avril 2022  
Lune de Pâques — Demain la lumière  
Petite enquête collective sur l'autonomie énergétique
- 12-17 mai 2022  
Saints de glace – Vies florissantes  
Petit atlas de la biodiversité locale
- 4-5 juin 2022  
Soleil haut — Réveiller les esprits de la Loire  
Événement festif de fin de résidence



# Une Yourte à Bou !!



Une surprise pour beaucoup d'entre vous que de voir pousser dans les derniers jours de septembre une Yourte sur une parcelle de la rue du Bourg !



Et pourtant l'idée d'installer dans le village cet objet venu des steppes mongoles a fait son chemin, d'une part pour pallier au manque flagrant de foncier pour accueillir des projets et des actions que la municipalité entend mener avec les habitants, et d'autre part pour provoquer un imaginaire bien à nous pour envisager un avenir désirable pour notre communauté. Si la yourte mongole est un habitat traditionnellement nomade, et même si la nôtre n'est pas un habitat mais un lieu de rencontre, d'échange et de travail, nous la verrons installée dans divers lieux de la commune au gré des projets et des actions.

## MAIS D'ABORD, COMMENT FABRIQUE-T-ON UNE YOURTE ? EN VOICI LA RÉCETTE, IL VOUS FAUT :



1 Un terrain d'une dimension suffisante



2 Un chef de chantier qui assurera la préparation et le bon déroulement du projet



3 une petite trentaine de bénévoles  
Ils ne sont pas tous sur la photo



4 Du bois, issu de forêts locales



5 Couper, percer, poncer, assembler et même décorer !



6 De la laine de mouton  
Avec l'accord tacite du fournisseur !



7 Et enfin de la toile !



8 Une fois tout ce travail accompli, c'est le montage qui commence !



Surface : 30 m<sup>2</sup> chauffage au bois, énergie électrique pour l'éclairage fournie par un panneau solaire.

# Accueil d'artistes

Un de nos engagements municipaux est d'encourager toute forme de création.

Les créateurs qui travaillent dans nos associations boumiennes en témoigneront. Cette année, nous avons accueilli des créateurs qui nous ont fait part de leur désir de participer à la vie harmonieuse du village, ne serait-ce que le temps d'un tournage ou de séances de répétitions.

Nous espérons pouvoir pérenniser cette démarche d'accueil pour le plus grand enrichissement des habitants.

## BRIGADE DES CLOWNS

Porté par la compagnie *Les Petites Miettes*, compagnie de marionnettes et art du clown d'Orléans, le projet de la Brigade de Clowns est un projet qui vise à intervenir auprès de publics fragilisés, EHPAD, Maraudes et autres établissements spécialisés en liens avec les équipes soignantes.

Le groupe est composé de sept intervenants (Cécile Teycheney, Delphine Lévêque, Bénédicte Bianchin, Patricia Puis, Jean François Brio, Olivier Courtemanche et Laurent Fradin) venant d'univers différents, musiciens, chanteurs, jongleurs, marionnettistes, travailleurs sociaux et comédiens mais ayant tous en commun la pratique du clown.

Ce projet est très récent, le travail que nous faisons pour l'instant est un travail de laboratoire, nous recherchons la cohésion, la matière, l'énergie commune. Pour ce faire, nous nous réunissons régulièrement pour des séances de recherches. Étant conscients de l'implication culturelle de la commune de Bou, nous avons donc fait appel à elle pour la mise à disposition d'une salle. La réponse fut positive et c'est donc depuis deux mois que la salle des fêtes accueille nos frasques et péripéties.



## TOURNAGE À BOU

Du lundi 29 novembre au dimanche 5 décembre, une petite équipe de cinéma a investi quelques rues et maisons de Bou pour y tourner un court-métrage, intitulé « Jonas », l'histoire de la rencontre entre un photographe et son modèle d'un jour. Produit par la société de production Haïku, le film a été réalisé par Gaël Lépingle, par ailleurs metteur en scène pour la Fabrique Opéra Val de Loire (Faust, La Traviata, et bientôt West Side Story).

La mairie a mis à disposition les cuisines de la salle des fêtes afin que l'équipe puisse y prendre ses repas. Une scène a été tournée dans la salle des fêtes, où une (fausse) exposition de photographies était installée. Rue de Mardié, rue de la Sourde, rue de la Petite levée, on a pu croiser l'équipe de tournage, au gré des différentes scènes tournées – le plus souvent sous la pluie !

Certains habitants ont aussi prêté leur concours pour une figuration furtive. Le film sera finalisé courant 2022.

Signé : la Brigade des Clowns



# Histoire locale

## LA FÊTE ANNUELLE DU VILLAGE DE BOU 1850-2000

La fête annuelle du pays dite aussi fête patronale ou Saint-Georges ne date pas d'hier...

En 1850 répondant à une enquête réalisée par l'évêché, Casimir Cresset, curé de Bou, indique alors que le saint titulaire, patron principal de la paroisse, est saint Georges et mentionne une fête annuelle. Il se plaint toutefois de la grande division qui règne dans les esprits des paroissiens depuis plus de 20 ans, accusant l'instituteur et les gardes nationaux de l'alimenter.

En 1851, le sieur Sellier ménétrier à Bou, en appelle au préfet du Loiret, suite à un arrêté pris par la municipalité, en 1850, lui interdisant de faire danser chez lui le jour de la fête patronale. Il est vrai qu'à cette époque, la mairie ne badine pas. « Considérant que les cafetiers, cabaretiers et autres débitants de boisson, tolèrent chez eux des réunions à des heures indues et souffrent qu'on y joue, même fort avant dans la nuit, des jeux de hasard où vient souvent s'engloutir la fortune des citoyens, notamment des pères de famille » cet arrêt de police municipale stipule en effet :

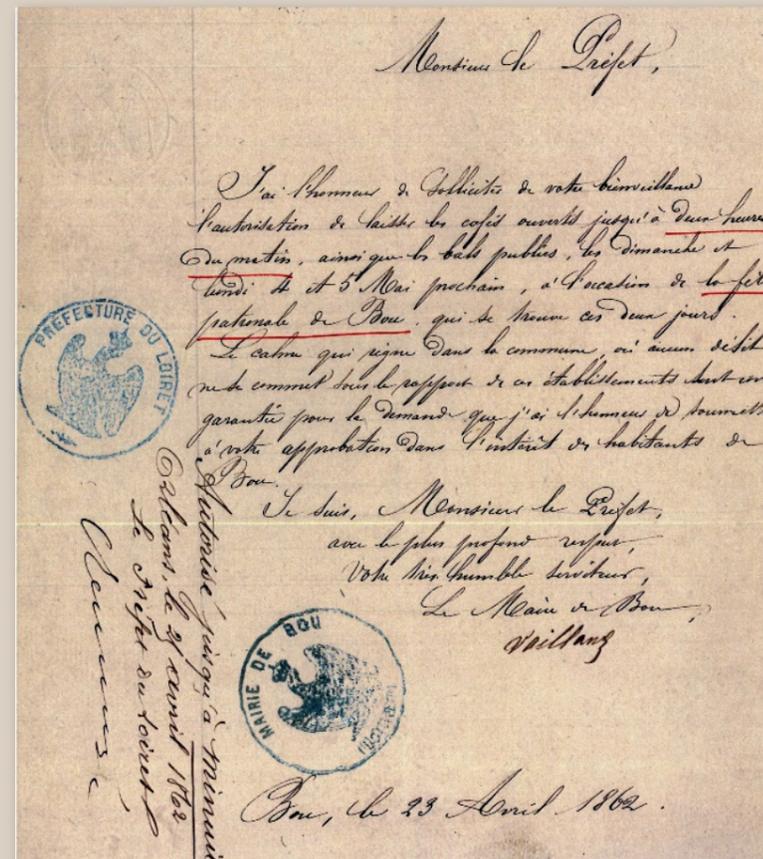
Article 1 : à dater de ce jour tous les cafés, cabarets et autres lieux publics où on donne à boire où l'on danse, devront être fermés à dix heures du soir du 1er octobre au 31 mars et à onze heures du soir du 1er avril au 30 septembre.

Article 2 : Il est enjoint aux propriétaires de ces établissements de ne garder chez eux aucune personne étrangère à leurs maisons après l'heure ci-dessus fixée, lors même, que leurs portes seraient fermées, comme aussi d'y donner ou laisser jouer à des jeux de carte ou de hasard.

En 1851 l'arrêté va même plus loin puisque, dans l'article 6, il est enjoint aux dits cafetiers et cabaretiers « en cas de tapage, chants séditieux, etc. d'en donner immédiatement avis à l'autorité municipale. »

Dix ans plus tard, la réglementation semble s'être assouplie, puisque le Maire, lui-même, sollicite auprès du Préfet l'autorisation que ces cafés soient ouverts jusqu'à minuit, voire deux heures du matin, ainsi que les bals publics les dimanches et lundis, à l'occasion de la fête patronale de Bou. Le préfet répond généralement favorablement, mais jusqu'à minuit seulement.

« J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de laisser les cafés ouverts jusqu'à deux heures du matin, ainsi que les bals publics, les dimanches et lundis 4 et 5 mai prochain, à l'occasion de la fête patronale de Bou ». Demande du Maire de Bou, 23 avril 1862



L'étude des archives nous donne des indications sur les dates de cette fête annuelle qui peuvent s'échelonner sur une douzaine de jours : 4 & 5 mai (1862), 26 & 27 avril (1863), 24 & 25 avril (1864), 28 & 29 avril (1872). Elle nous permet également de constater qu'au milieu du XIXe siècle celle-ci se déroule sur 2 jours.

En 1874, l'instituteur de Bou, Gustave Boucheny, dans une monographie communale rédigée à la demande de l'inspecteur d'académie du Loiret écrit : « La fête patronale de l'église est celle de Saint-Georges qui a lieu le 22 avril (sic) et

qui est en même temps la fête ou l'assemblée du pays. »

# Histoire locale

**BOU**  
**Fête de Saint-Georges.**  
*Dimanche 24 avril.*  
 Grand tir public, sur la place de 1 heure à 6 heures.  
 50 centimes le carton, nombreux prix.  
 Le soir, bal et réjouissances variées.  
 Le lundi, continuation de la fête.

Le 1er numéro du *Progrès du Loiret*, journal radical socialiste, relancé en 1898, donne un programme un plus précis. Nous y apprenons qu'outre les bals, un grand concours de tir est organisé.

*Progrès du Loiret, 24 avril 1898*

**Bou.** — A l'occasion de la fête de Saint-Georges, les habitants de Bou organisent un tir à la carabine (12 mètres), les dimanches 19 et 26 et le lundi 27 avril, de 1 heure à 6 heures du soir.  
 Des lots importants seront distribués aux lauréats de ce tir. Le prix du carton de cinq balles est fixé à 0 fr. 50.

Le tir est une activité importante dans les années 1900 : il faut laver l'affront de la guerre de 1870-1871 et préparer la revanche... La Fraternelle association post-scolaire créée en 1906 est, au départ, une association de tir. Nous pouvons voir qu'en 1903 le concours de tir à la carabine, commençait dès le dimanche précédent la « Fête de Saint-Georges ».

*Journal du Loiret, 16 avril 1903*

**BOU**  
**Fête de Saint-Georges.** — La fête annuelle du pays aura lieu cette année les dimanches 27 et lundi 28 avril, avec le programme habituel.  
 La veille, retraite par la section de tambours et clairons de « La Fraternelle ».  
 Le dimanche 27 avril, à partir de 14 heures, continuation du concours de tir. Prix du carton : 1 franc, Carabine de précision. Nombreux lots d'une réelle valeur.  
 A 14 h. 30, réception de la section de trompettes du cercle Gambetta, à la mairie.  
 A 15 h. 30, concert devant la mairie, par la section de tambours et clairons de « La Fraternelle » et le cercle Gambetta.  
 A 16 h. 30, vin d'honneur offert aux sociétés par la municipalité.  
 Attractions diverses, bal forain de jour et de nuit.  
 Le lundi 28 avril, à 14 heures, continuation du concours de tir.  
 A 14 h. 30, défilé des sapeurs-pompiers et manœuvre de la pompe.  
 A 18 heures, distribution des lots du concours de tir.

En 1930, une section « Tambours et clairons » étant née à la Fraternelle, la musique vient agrémenter la fête annuelle. Cette fanfare entraîne même une retraite aux flambeaux dès le samedi soir. Les trompettes du Cercle Gambetta d'Orléans sont également invitées et participent au concert donné le dimanche à 15h30. Un défilé et une manœuvre, des sapeurs-pompiers, ont lieu le lundi après-midi. Le bal forain, quant à lui, se tient, sans discontinuer « de jour et de nuit ».

*Journal du Loiret 26 avril 1930*

**Fête dite « de Saint-Georges ».** — La fête annuelle, dite « de Saint-Georges », est fixée aux dimanches 23 avril et lundi 24 avril.  
 Le samedi 22 avril, à 21 heures, retraite par la section de tambours et clairons de « La Fraternelle ».  
 Le dimanche 23 avril, à 6 heures, concert devant la mairie par la musique de Mardié et les tambours, clairons de « La Fraternelle ».  
 A 17 heures, vin d'honneur offert par la municipalité aux musiciens, salle des fêtes.  
 Attractions diverses. Bal forain, de jour et de nuit.  
 Le lundi 24 avril, à 13 heures, défilé des sapeurs-pompiers, manœuvre de la moto-pompe.  
 A 15 heures, salle des fêtes, séance de cinéma sonore et parlant. Au programme : le grand film « Hélène », avec Madeleine Renaud, remarquable interprète.  
 Continuation de la fête foraine.  
 Bal de jour et de nuit.  
 Messieurs les forains sont cordialement invités.

En 1939, nouvelle innovation : La Fraternelle étant doté, depuis 1930, d'un appareil de projection, une séance de « cinéma parlant » a lieu le lundi après-midi. Au programme : le grand film « Hélène » avec Madeleine Renaud.

*Journal du Loiret 21 avril 1939*

Bal de St Georges

Abonnés	94 entrées à 200 = 18 800	Paye musiciens	26 000
Soirée	63 entrées à 300 = 18 600	Sonorisations	3 000
	79 .. à 200 = 15 800	Auteurs	8 754
	Quiers 50	Frais divers	3 500
		Recette nette	15 846
	57 100		57 100

Après la seconde guerre mondiale, la fête annuelle continuera à se dérouler, pratiquement sur 3 jours : du samedi soir au lundi soir, les bals rencontrant toujours la même ferveur. Une note de trésorerie de 1960, nous indique 94 entrées au bal ayant lieu l'après-midi et 141 entrées aux bals du soir.

# Histoire locale

## La Saint-Georges à Bou, c'est aussi la fête de la musique



Comme chaque année, lors de la fête de la Saint-Georges, la musique de Mardié-Bou offre un concert à tous ses amis. Nombreux sont ceux qui sont venus écouter de la musique dans la cour de l'école, dimanche ; nombreux sont ceux qui ont passé un moment bien agréable grâce à la musique.

Concours de tir, bals et concert de musique restent des constantes dans l'organisation de la Saint-Georges. Une trentaine d'années plus tard, celle-ci est toutefois un peu tombée en sommeil. Le concours de tir ayant disparu en 1989, ne subsiste plus que le concert de musique offert par l'Union musicale de Mardié-Bou. La Fraternelle a, quant à elle, institué une « Fête du Bourg » se déroulant début septembre, en alternance avec la biennale de la « Fête à la Binette » relancées en 1982.

*République du Centre 24 avril 1990*



L'Union Boumienne pour l'Organisation des Fêtes (U.B.O.F), créée en mai 1991, décide de tout reconcentrer au mois d'avril et de redonner du dynamisme à cette manifestation appelée désormais « Fête au pays ». Des grandes courses cyclistes (inter régionale) s'y déroulent, en 1992 et 1993. La 1ère « brocante, vide-greniers » est organisée en 1994.

*1ère brocante de la Saint-Georges : 1994*

**BOU**  
 DIMANCHE 18 AVRIL 1999  
**"Fête au pays"**  
 (Saint-Georges)  
 GRANDE BROCANTE LIVRE D'OCCASION  
 VIDE-GRENIER (réservé aux habitants du canton)  
 à partir de 8 h réservation ☎ 02 38 91 42 23  
**SALON DES ARTISTES BOUMIENS**  
 Salle des fêtes : 10 h - 18 h  
 Exposition : "SANT JORDI"  
 fête catalane du livre et de la rose  
 Bibliothèque François Mitterand : 10 h - 18 h  
 ENTRÉE GRATUITE UNION BOUMIENNE POUR L'ORGANISATION DES FÊTES

En 1995, la fête est répartie sur 2 jours, le dimanche 30 avril : course cycliste inter régionale et le dimanche 14 mai : grande brocante et exposition culturelle à la salle des fêtes. Une nouveauté a encore lieu en 1997 avec la création du « Salon des artistes Boumiens ». À partir de 1999, les courses cyclistes n'ont plus lieu le jour de la « Fête au pays ». Cette année-là, un marché du livre ancien et d'occasion est mis en place, la Saint-Georges ayant, en 1995, été déclarée par l'UNESCO « Journée mondiale du Livre ». Une des raisons de ce choix : « Sant Jordi, fête catalane du livre et de la rose » est le thème d'une exposition présentée à la bibliothèque municipale.

**BOU** LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE 17 AVRIL 2000  
**La Saint Georges rassemble le village**  
 Une solide équipe s'implique derrière cette traditionnelle fête au pays. Grâce à celle-ci, les promeneurs du dimanche ont apprécié brocante et art : un subtil mélange qui en fait tout le charme.  
 La 1<sup>re</sup> Salon des Artistes boumiens a été ouvert à cette occasion.  
 Dans cette école de musique transformée, les adultes de maternelles et primaires, encadrés par les instituteurs, ont exposé leur travail de l'année scolaire.

En 2000, en parallèle au 4ème Salon des artistes boumiens, une nouvelle exposition consacrée à « Saint-Georges : culte populaire et légendes », a lieu à la bibliothèque tandis que les œuvres des élèves de l'école et de l'atelier peinture enfants de la Fraternelle sont présentées dans une salle occupée alors par l'école de musique, 1 rue du Puits de l'Orme. « La Saint-Georges rassemble le village » titre alors *La République du Centre* du 17 avril 2000.

Christian CHENAULT

# Bibliothèque municipale de Bou

1996

Une bibliothèque de village, c'est une chance d'avoir à portée de la main une part du patrimoine, c'est permettre à tous d'accéder à la multiplicité des cultures, c'est donner à chacun la possibilité de s'élever et de rêver, c'est offrir aux jeunes et aux moins jeunes l'accès à la connaissance. Telles étaient les paroles du maire de Bou, Guy Marois, lors de l'inauguration de la bibliothèque de Bou auxquelles Kofy Yamgnane, l'ancien secrétaire d'État d'origine togolaise répondit : « Je viens d'une civilisation orale c'est grâce au livre que je suis ici. Sinon je serai paysan au Togo. Le livre est quelque chose d'extraordinaire, on peut tout y apprendre, c'est justement parce qu'on peut tout y apprendre que depuis l'invention de l'imprimerie, des groupes ou des institutions se sont efforcés de garder, contrôler détruire les livres. Toutes les dictatures se sont arrogé le droit de décider de quelles lectures avait besoin la population en contrôlant la diffusion des livres. »

2021

La bibliothèque de Bou a 25 ans et les bibliothécaires ont essayé durant tout ce temps d'être au service de l'éducation, de la culture et de l'information.

La bibliothèque de Bou est riche de 4300 ouvrages, livres et périodiques pour adultes et enfants. Tous les ans ses collections s'enrichissent d'achats conséquents : nouveautés littéraires, ouvrages documentaires sur les sujets d'actualité, livres souhaités par les lecteurs. De plus une fois par an, 500 ouvrages de la Médiathèque départementale sont renouvelés

Bilan 2021

17 avril remise d'un ordinateur portable au maire de Bou par Madame Laurence Bellais, présidente de la commission Culture, Attractivité et Tourisme du conseil départemental et Monsieur Patard, directeur de la Médiathèque départementale Celui ci servira à l'informatisation de la bibliothèque et permettra de réduire la fracture numérique d'une certaine tranche de la population.



5 juillet, retrouvailles tant attendues avec les élèves l'école pour un e balade contée mais invitée surprise, la pluie. En catastrophe, nous avons décidé de nous balader dans la bibliothèque devant un public masqué.

11 septembre, participation au forum des associations à la Binette.

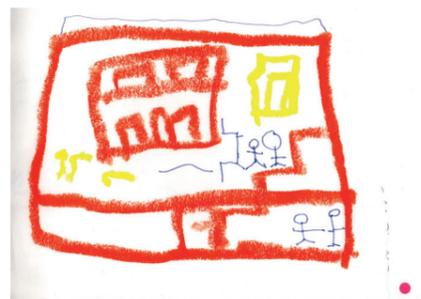
1<sup>er</sup> octobre, célébration des 25 ans de la bibliothèque avec quiz et jeux pour les enfants et un spectacle de Bénédicte Bianchin « Chère exquise » d'après des textes de Colette. A cette occasion la population boumienne avait été invitée à participer à un concours de dessins sur le thème « Ma bibliothèque idéale ».

Trois adultes et tous les enfants de l'école primaire ont concouru. Les rêves exprimés par les crayons sont très variés et très imaginatifs. Les gagnants n'étant pas présents ce jour là, les résultats ne furent pas proclamés et gardèrent leur mystère.



# Nouveautés au sein des services de la commune

18 octobre, reprise des lectures et animations pour les élèves de Bou sur le thème Halloween. Quatre sorcières bienveillantes accueillirent les enfants, dévoilèrent les gagnants du concours de dessins et le gâteau d'anniversaire fût enfin dégusté.



Catégorie 1 : Alexis Paillet



Catégorie de bis : Jules Griffin



Catégorie 2 : Nola Owczasz



Catégorie 3 : Lola Thiercelin



Catégorie adulte : Jean-Claude Giraud



## PROJETS POUR FIN 2021 ET 2022

Animations sur inscriptions sur divers thèmes.  
Reprise du club de lecture avec la bibliothèque de Mardié les livres préférés des lecteurs et des bibliothécaires.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le prêt de livres est gratuit pour tous même les lecteurs hors commune. 4 livres et 3 revues peuvent être empruntés pour 1 mois.

Si vous désirez l'achat d'un ouvrage, en faire la demande en mai et septembre.  
Les livres moins récents peuvent être empruntés à la Médiathèque départementale (temps d'obtention 4 à 5 semaines)

Accès au catalogue de la bibliothèque de Bou avec le lien suivant <http://mabib.fr/bou45/>

L'inscription à la bibliothèque permet d'avoir accès gratuitement aux services de 'La Loiretek' et d'accéder à la plus grande médiathèque loirétaine en ligne ! Celle ci offre un bouquet de contenus et de ressources numériques accessibles en streaming 24h/24 : films, musique, presse, livres et bandes dessinées, modules d'autoformation (codes de la route, langues étrangères, soutien scolaire...) des jeux et activités pour les enfants, à disposition 7 jours sur 7 avec le lien suivant : <https://www.loiretek.fr>

Les bibliothécaires Louise Bonneau, Sylvie Brousseau, Chantal Hersant, Nicole Lebeurre, Maryse Lemasson, Chantal Mercier, Chantal Pellé et Roselyne Van Driessche avec le sourire derrière leur masque vous donnent rendez-vous à la bibliothèque. En période scolaire les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires : les mercredis de 16h30 à 18h30

Fermeture annuelle vacances de Noël.

# Quelques actions de l'école Guy Marois

## Poulailler pédagogique

La municipalité a installé un poulailler derrière la cantine dans le cadre de la démarche « Zéro déchet ». Quatre poules ont été installées et chaque classe a pu choisir sa poule et lui donner un prénom. Nous vous présentons donc Picote, Plume, Carmela et Noisette.



Picote Classe de PS-MS-GS  
Plume Classe de GS-CP  
Carmela Classe de CE1-CE2  
Noisette Classe de CM1-CM2

Les enfants souhaitent la bienvenue à ces nouvelles habitantes et sont très honorés d'avoir pu les nommer.



## Semaine du goût

Toutes les classes de l'école ont travaillé sur la semaine du goût qui s'est déroulée au mois d'octobre. La classe de PS-MS-GS a cuisiné un succulent gâteau que les enfants ont dégusté au goûter. Les GS-CP ont goûté différents aliments afin de travailler sur la classification.

La classe de CE1-CE2 a réalisé un travail sur l'alimentation (équilibre alimentaire ...) en partenariat avec Mr et Mme Labitté, traiteurs sur notre commune. Les enfants ont cuisiné un repas complet en utilisant des aliments utilisés autrefois tels que les légumes oubliés (panais...) et un dessert à base d'orties. Ils ont dégusté leurs préparations en classe lors d'un déjeuner partagé. Les CM ont créé un petit livre de classe avec les différentes recettes suggérées par les élèves. Chaque enfant a pu ainsi partager sa spécialité avec l'ensemble de la classe et montrer ses talents de cuisinier. Ces différentes actions ont permis de fédérer davantage les enfants autour d'un projet commun. Un grand bravo à nos petits chefs.



## Marché de Noël

Cette année encore, l'école et l'Association des Parents d'élèves de Bou ont organisé un marché de Noël le samedi 4 décembre 2021. Les enfants ont préparé des objets décoratifs et des kits à chocolat chaud. Ils avaient également répété des chants qu'ils ont chanté sur la place du village. Un grand merci à tous les participants.



## Une yourte de Bou accueille l'école

Dans la yourte, la lumière est celle du soleil qui rentre par la fenêtre et le puits de lumière. Pour se chauffer, il y a un poêle au milieu. A l'intérieur de la yourte, il y a des dessins affichés, une carte de tous les cours d'eau de France et le cycle de la rivière.

Un auteur, Marin, vient y lire des albums comme « C'est mon arbre » et « Rien du tout » et les élèves y font des dessins.

Les élèves ont même imaginé comment serait Bou dans le futur.

Les classes des grands ont aussi des projets d'écriture.



# Forum des associations



Un beau soleil nous a accueillis pour le forum des associations qui s'est tenu à la Binette le 11 septembre. Ce forum était organisé pour présenter aux Boumiennes et Boumiens les associations de BOU, et elles sont nombreuses, de notre village. C'était aussi un moment d'accueil pour les nouveaux habitants.



Les participants pouvaient faire une croisière sur la Loire.



Pour terminer dans la convivialité Boumienne chère à notre cœur, un pot offert par la municipalité a clos cette matinée.



L'UBOF avait installé une buvette et organisé les inscriptions pour le vide grenier du 19.

L'après-midi « Selon les humains », un groupe d'Orleans nous a ravi avec ses chansons à textes engagés.

# Marché de Noël

Le samedi 4 décembre 2021, à partir de 16h00, la place de l'église était en effervescence. En effet, les bénévoles de l'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire Guy Marois étaient mobilisés pour le traditionnel marché de Noël. Lors de cette fête, plusieurs animations étaient proposées : distribution des sapins commandés, vente de crêpes et de gâteaux au chocolat pour le goûter, de boissons et vin chaud pour se réchauffer, balades en poney et mini-ferme pédagogique pour se divertir. L'équipe enseignante a également participé à ce temps fort de cette fin d'année en proposant une vente d'objets et décorations confectionnés par les enfants mais aussi des chants de Noël interprétés par les 4 classes de l'école. A l'issue de la chorale, l'arrivée « surprise » du Père Noël, en calèche, chargé de papillotes dans sa hotte pour régaler les enfants, a fait sensation. Cet après-midi festif s'est clôturé par le tirage de la tombola proposée par l'APE avec 3 lots de Playmobil à la clé. Petits et grands étaient au rendez-vous pour que cette fête soit une réussite pour les enfants de notre école. L'objectif premier qui est de récolter des fonds pour financer les projets et sorties scolaires a été pleinement rempli, même si le sourire et la joie des enfants restent, de très loin, la plus belle des récompenses.



# Bougeons ensemble avec Tiziana

**TIZIANA**, 10 ans, est atteinte de leucodystrophie métagromatique, une maladie rare qui se traduit par une dégénérescence du système nerveux central et périphérique. Handicapée à plus de 80%, elle doit bénéficier d'un appareillage spécifique lourd et volumineux, qu'il faut changer régulièrement pour l'adapter à sa taille, d'aménagements et matériels de confort pour l'amélioration de son quotidien. Tout cela représente des coûts qui sont inégalement pris en charge : parfois en totalité, en partie ou pas du tout...

L'association « Bougeons Ensemble Avec Tiziana » a été créée pour aider le quotidien de Tiziana, en organisant des événements visant à récolter des fonds. Depuis 2017, le trail « À Bou(t) de souffle pour Tiziana » est organisé à Bou par une équipe de motivés, avec le soutien financier de sponsors, l'engagement de bénévoles et l'accompagnement de la mairie. Cet événement a accueilli jusqu'à 750 coureurs adultes et 200 enfants en 2019 ; et près de 2000 personnes ont participé au trail semi virtuel organisé sous conditions Covid en 2020. Prochaine date : dimanche 27 mars 2022.

Tiziana a représenté Bou au Championnat du monde en joëlette (15e au classement général / 6e au classement féminin). Alors ne soyez pas étonnés de la croiser sur sa joëlette sur la levée en bord de Loire et dans les rues boumiennes.



# Union musicale de Mardié Bou

## Harmonie :

Les activités de l'harmonie ont été interrompues durant cette année 2021 comme dans tout le secteur associatif. Ce n'est qu'en cette fin d'année qu'elles ont pu reprendre en espérant que les perspectives d'animation, de concerts, ne soient pas compromises une nouvelle fois. Lors de l'assemblée générale le rapport d'activités fut donc bref, toutefois la présidente souligne l'investissement permanent de tous les musiciens. Ils ont été 17, près de la moitié de l'effectif, à participer au stage départemental adultes sur une durée de 4 jours. L'encadrement est assuré par un compositeur François ROUSSELOT qui développe un sens du perfectionnement dont les musiciens tirent profit au sein de leur association. Pour autant, l'activité administrative ne s'est pas interrompue avec de nombreux dossiers de demandes de financements à remplir ainsi que le traitement de la paye des salariés de l'association. Tâche très technique que remplit le trésorier depuis de nombreuses années. Enfin lors de cette assemblée, la présidente rend hommage à François GERMON qui nous a quittés durant cette année 2021 après 52 années passées au sein de notre association. Membre du conseil d'administration, il a été également un des piliers de l'activité théâtre dès 1976 au sein de l'harmonie.

## Ecole de Musique :

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, l'année scolaire à l'école de musique s'est déroulée en s'adaptant en permanence à l'enseignement, soit en présentiel, soit en visio. Si l'audition annuelle n'a pas pu être organisée, les contrôles et examens de fin d'année ont eu lieu normalement. L'école de musique peut accueillir de nombreux jeunes des deux communes ; toutes les classes ne sont pas complètes, les instruments à vent sont à découvrir, comme la flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le tuba, le trombone, le tambour et la batterie. D'autres classes sont ouvertes en fonction des possibilités, souvent avec liste d'attente, comme le piano, la guitare ou l'accordéon. Ces instruments n'ayant pas la vocation d'une pratique collective au sein de l'harmonie, la tarification est plus élevée, seuls les instruments d'harmonie sont soutenus financièrement par la collectivité. L'équipe pédagogique est composée de 8 professeurs. Il n'y a pas à ce jour de classe d'éveil musical, mais la possibilité pour des personnes d'inscrire leurs enfants dans cette classe existe, à condition d'avoir une demande de 6 participants. A tout moment de l'année vous pouvez consulter le responsable de l'école de musique selon vos intentions et souhaits.



## Projets 2022 :

L'harmonie espère reprendre ses activités de concerts et souhaite vivement que les habitants viennent découvrir les activités de l'association afin que demeure et perdure la pratique musicale des amateurs au sein de la commune. Le prochain concert de printemps est prévu le samedi 7 mai à la salle France ROUTHY à Mardié. Quant à l'école de musique, cette dernière souhaite retrouver un public plus important avec la mise en place d'un intervenant de l'école de musique en milieu scolaire, afin d'accompagner l'équipe pédagogique dans la découverte et l'apprentissage de la musique. Les responsables de l'association y travaillent activement en collaboration avec la municipalité et le groupe scolaire.

## Distinctions :

Chaque année il est de coutume de récompenser les musiciens au sein de l'association par une médaille selon leur ancienneté. A l'occasion de la sainte Cécile 2021, quelques musiciens ont été honorés.

Médaille d'Argent pour 30 années d'activités à Denis BEZAULT, Peter CAMUS, Annie LECOINTE, Christophe MILLOT.

Médaille Dorée pour 40 années d'activités à Chantal HERSANT, Dominique BEZAULT, Bernard ANGOT.

Notre association reconnue d'intérêt général nous permet de recevoir des dons :

Un peu de défiscalisation ? Et pourquoi ne pas faire local ?

Au fil des années, notre école de musique affiche un net déficit d'élèves et nous souhaitons la redynamiser en portant de nouveaux projets, notamment envers les enfants dans le cadre de leur scolarité. Mais le financement nous fait défaut.

Alors, si vous souhaitez soutenir nos actions, que vous soyez particulier ou entreprise, membres sympathisants ou membres honoraires, il faut savoir que vos dons ouvrent droit à réduction d'impôt :

Réduction fiscale de 66% de la somme versée par un particulier

Réduction fiscale de 60% de la somme versée par une entreprise

En effet, en Août 2019, notre association a obtenu une reconnaissance d'intérêt général délivrée par la Direction Régionale des Finances Publiques et par le Département du Loiret et peut bénéficier, à ce titre, des dispositions relatives aux dons visées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Nous sommes donc habilités à recevoir des dons et à délivrer les reçus fiscaux correspondant.

Merci de votre soutien.

(Dons à adresser à : Union Musicale de Mardié Bou - 48 rue de la Petite Levée - 45430 BOU)

# Le secours populaire français



En France et à l'étranger, soixante-seize ans de solidarité avec les personnes en difficulté.

En France, le Secours populaire lutte contre les exclusions dont souffrent des personnes isolées, des familles et leurs enfants. Dans le monde, le Secours populaire travaille avec des partenaires locaux associatifs sur des projets de développement qu'ils ont eux même élaborés dans divers domaines : santé, éducation, économie afin de rendre plus autonomes les populations en difficulté.

### Correspondantes locales :

Louissette Bonneau	Chantal Hersant
60 Grand'Rue	11 Rue du bourg
02 38 91 44 43	02 38 91 14 40

En cas d'urgence, en France et dans le monde (catastrophes naturelles, conflits armés, épidémies...) les bénévoles se mobilisent pour collecter des fonds tandis que des missions apportent les premiers secours sur place. Le plus souvent les interventions d'urgence sont suivies de projets de réhabilitation et de développement

Dans le Loiret, le Secours populaire, c'est 720 bénévoles qui se mobilisent et réinventent leurs initiatives de solidarité pour faire en sorte que toutes les personnes en souffrance puissent trouver dans les 21 permanences d'accueil au-delà de l'aide alimentaire et vestimentaire accueil, conseil pour la défense de leurs droits : au logement, à la justice, à la santé, aux loisirs, aux vacances.

A Bou : Le Secours populaire c'est une antenne qui organise essentiellement des collectes : vêtements, chaussures, jouets... et qui pour récolter des fonds participe à la brocante de la Saint Georges, à la fête de la Binette au sein de l'UBOF.

# Coup de coeur

Cette année, cela fera 37 ans que l'association Coup de Cœur aura été créée à l'initiative de Boumiens, dans le sillage des Restos du Cœur. Nous pouvons aujourd'hui tous en être fiers et tristes à la fois. Tristes, parce que ce genre d'association ne devrait plus avoir lieu d'être dans un pays qui n'est pas moins riche qu'en 1985, bien au contraire.

Fiers, de perpétuer des valeurs qui ont malheureusement tendance à disparaître : la solidarité et le partage que l'association continue et continuera toujours de défendre. Coup de Cœur propose tous les ans en décembre deux manifestations dont l'intégralité des recettes est reversée, non seulement aux Restaurants du Cœur, mais également au Secours Catholique et au Secours Populaire.

- Un Concert Coup de Cœur en soirée, alternativement soit à Bou, Chécy ou Mardié, les municipalités qui soutiennent l'association.
- Une Randonnée Coup de Cœur le dimanche après-midi (6 et 12km) entre Loire et canal avec départ et arrivée conviviale, là aussi alternativement dans ces mêmes communes.

En début d'année suivante, c'est toujours à la Salle des Fêtes de Bou qu'est donnée (en principe) une représentation théâtrale, avec toujours autant de succès, par la généreuse et talentueuse compagnie locale La Lucarne.

Bien sûr, les recettes, y compris les dons et les quêtes sur la voie publique, sont intégralement reversées aux œuvres citées plus haut (les frais de fonctionnement de l'association étant dérisoires).

### L'équipe Coup de Cœur



# Union des vignerons et des amis des traditions vigneronnes

Comme pour toutes les associations, le programme d'activités 2021 de l'Union des vignerons et des amis des traditions vigneronnes de Bou, a été bien perturbé. La traditionnelle « Fête des vignerons » des 23 et 24 janvier a dû être annulée ainsi que le voyage de printemps. Nous avons tenu, toutefois à organiser notre habituel tournoi de pétanque. Celui-ci a eu lieu le 25 juillet, 110 joueurs y ont participé, certains venus de Cosne-sur-Loire. Malgré quelques petites averses ce concours, qui n'a fini qu'à 22h, s'est très bien déroulé. Les vainqueurs de la grande finale furent Jean-Marc Deberse (habitant de Bou) et Jeremy Hurault. Ils ont remporté le trophée Pierre Prudhomme qui leur a été



Le Maire de Bou récompensant les plus jeunes joueurs.

remis par son fils Dominique, tandis que Lionel Lemoyne, conseiller municipal, remettait une coupe à leurs adversaires. Bruno Cœur Maire de Bou a, quant à lui, récompensé les plus jeunes joueurs : Tiago et Ethan (12 et 14 ans).



Les finalistes du tournoi 2021 avec Dominique Prudhomme et Lionel Lemoyne

Soixante dix convives se sont retrouvés, en ce beau dimanche, à La Binette, pour un buffet bien sympa qui grâce au traiteur Boumien « Les délices de Loire » a pu être servi dans le respect des mesures sanitaires imposées.



Pas moins d'une quinzaine de personnes au montage le vendredi 27 août



Le « Ban boumien » toujours d'actualité

Enfin, notre sortie d'hiver a été également organisée le 9 décembre. Une cinquantaine de personnes étant allée, ce jour-là, passer une journée en Sancerrois.

Christian CHENAULT, Président.



Le groupe à Menetou-Ratel. En arrière plan la colline de Sancerre.

De même, le buffet campagnard prévu le 29 août a été maintenu. Pour ce dernier nous avons disposé de la grande tente de la commune et de renfort pour son montage qui ne nécessite pas moins de 15 personnes ! Merci à tous.

# Voile de Bou



L'association « Voile de Bou » naît le 13 février 2020

Elle a pour but de rassembler les passionnés de la marine de Loire ancienne et de la navigation sur des embarcations en bois construites suivant les méthodes ancestrales et dans l'évolution des techniques et matériaux actuels, d'effectuer des sorties sur les bateaux à la voile, à la bourde et au moteur, de participer aux rassemblements de bateaux (improvisés ou organisés) de respecter une Charte de bonne conduite (respect de l'environnement, des biotopes, des nidifications ...)

Auparavant, la plupart des mariniers faisaient partie de la section Mariniers de l'UBOF. Ceux-ci ont souhaité être indépendants et créer leur propre association et Voile de Bou rachète Boud'Loire pour un euro symbolique.

Fin janvier Bou d'Loire basé à la Binette est emporté par une crue. Il est alors décidé de le remplacer. Une coque est commandée à Berry Boat de Belleville. Les mariniers de Voile de Bou l'habilleront. Ce sera Bou d'Loire 2



La coque est terminée chez Berry-Boat



Tous s'activent pour l'habillage



Mise à l'eau réussie, il flotte ...

Les 3 et 4 juillet Voile de Bou participe avec P'tit Bou à la célébration du centenaire du canal d'Orléans de Combleux à Orléans.



Le 14 juillet Voile de Bou participe à la célébration de la fête nationale organisée par la municipalité, à la Binette. Il est proposé des balades en bateau

Le 12 septembre, avec la participation de la municipalité dans le cadre du « Loiret au fil de l'eau » organisé par le Conseil départemental, Voile de Bou propose « La Convergence des bateaux » en route vers le festival de Loire.

Ce fût une belle journée. 30 marcheurs découvrent de la faune ligérienne avec Didier de « Nature Loiret Environnement », 8 producteurs locaux proposent leurs marchandises aux visiteurs, 40 voitures anciennes se laissent admirer, l'harmonie Bou-Mardié, Emergence, le bonimenteur Nabum et son musicien Jacques Duval animent l'après-midi, une structure gonflable fait le bonheur des petits, les « Canalous » apprennent aux grands comment fabriquer des cordes. Mais surtout 19 bateaux de Loire font un décor de vieux gréements au port de la Binette, 10 d'entre eux organisent des balades sur le fleuve royal ainsi que 3 pédalos. Durant celles-ci une démonstration d'ULM enchante les voyageurs.

ment fabriquer des cordes. Mais surtout 19 bateaux de Loire font un décor de vieux gréements au port de la Binette, 10 d'entre eux organisent des balades sur le fleuve royal ainsi que 3 pédalos. Durant celles-ci une démonstration d'ULM enchante les voyageurs.

# Voile de Bou



Marcheurs et vieux gréements



Concert d'Emergence



Balades en bateaux, pédalos et ULM



Le 18 septembre, Voile de Bou participe à Escale en Fête à Combleux Avec Bou d'Loire2 et P'tit Bou



Du 23 au 26 septembre, Voile de Bou se base sur les quais orléanais pour le Festival de Loire avec Boud'Loire 2 et P'tit Bou.

Projets pour 2022 : Construire un nouveau fûtreau et naviguer le plus possible sur notre Loire et le canal.

# Club Boumien du 3<sup>ème</sup> Âge/SHOL

**L**e Club Boumien est ouvert à toutes et tous, à partir de 60 ans, pour profiter de la convivialité que procurent les rassemblements hebdomadaires.  
Il commence l'année avec la traditionnelle galette le dernier jeudi de janvier.

L'arrivée des beaux jours est l'occasion pour notre repas annuel à l'extérieur dans un restaurant de la région. Le restaurant La Marine à Combleux est toujours apprécié mais pas que et une prestation plus ambitieuse a animé les 40 ans du Club en 2017 au Diamant Bleu.

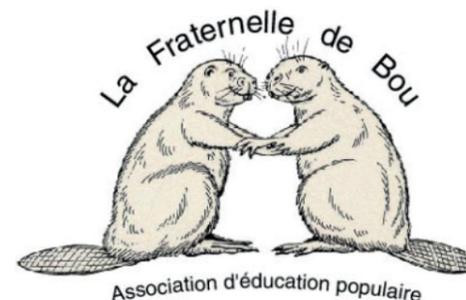
Le premier mardi du mois de juillet voit traditionnellement un voyage culturel dans la région auquel une trentaine de personnes participent et apprécient la gastronomie locale.  
Puis notre pique-nique qui se tient fin juillet à la Binette, sinon dans la salle des fêtes ravit souvent une quarantaine de participants.

Les vacances passées, c'est le repas du Club à Bou préparé par le traiteur boumien Les Délices de Loire qui réjouit souvent une cinquantaine de participants. Nos meilleures chanteuses donnent de la voix, Simone en tête.

La fin de l'année approchant, l'assemblée générale clôt la série d'évènements tous aussi conviviaux les uns que les autres. A cette occasion, c'est devenu une tradition : tous les élèves de l'école Guy Marois proposent une prestation chantée de haute qualité pour le plus grand bonheur des mamies et papys qui constituent une audience de choix. Un grand merci aux enseignantes qui réalisent un travail exceptionnel.

Après une année creuse due à la crise sanitaire, nous espérons que la perspective pour l'année 2022 soit tout aussi attrayante que les années précédentes avec le programme que le CA élaborera prochainement.

Ce qui n'a pas été dit précédemment est que, tous les jeudis, été comme hiver, la salle des fêtes résonne du doux bruit des cartes et des pions de scrabble souvent jusqu'à 18 heures, témoin de la bonne ambiance que les amis ont plaisir à retrouver toutes les semaines.



## La Fraternelle

### Pour réveiller le castor qui est en vous.....

Samedi 22 janvier 2022	Fête des Vignerons (avec l'Union des Vignerons)	Clarisse Lavanant
Samedi 22 mai 2022	Danses et musiques traditionnelles	40ème anniversaire Bal Folk avec Les P'tits Buvards Bal en (chanté) avec Tralal Lovers
Week-end de Printemps au Week-end d'Automne	Cyclotourisme Loisir	Randonnées
juin 2022(date à préciser)	Théâtre jeunes	15 <sup>ème</sup> festival «Enfance de l'art»
Samedi 26 juin 2022 Date sous réserve	Football Championnat et loisir	Tournoi foot loisir à 7
Samedi 27 août au dimanche 28 août 2022 Date sous réserve	Taï -chi-chuan Danses et musiques traditionnelle	11ème Rencontres «Au Bou de la danse» Bal Folk+ bal danse impro + stage avec Boris Trouplin, Marceau Chenault
Samedi 3 septembre au dimanche 4 septembre 2022 Date sous réserve	Fête de la Binette	Spectacles
Dimanche 18 septembre 2022	Nature et patrimoine	Journée du Patrimoine Vendanges
Mercredi 12 octobre 2022	Toutes sections	Assemblée Générale
Vendredi 19 novembre 2022	Spectacle jeune public (avec parents d'élèves et école)	L'œil du loup par la cie Ô

Mais aussi ....

De la gym, du dessin peinture, du théâtre, du Tai Chi, de la danse traditionnelle, du ping-pong, du foot, de l'accordéon, du patrimoine, du cyclo tourisme, du land art, du chant, etc.....

Et pour orchestrer tout ça un groupe de bénévoles dynamiques

Présidente : Sandra Lemoyne

Préparation spectacles et accueil des artistes.

- Véronique Letac (Vice-présidente)
- Cathy Pentecôte (sacem) (pacte région)
- Caroline Foucher (recherche spectacle et accueil artiste)
- Bénédicte Bianchin (contrats guzo)
- Caroline Velut Boulain, boudouillart et affichage

Secrétariat :

- Claire Trembleau (Secrétaire)
- Francis Poisson (responsable assurance/secrétaire adjoint)

Trésorerie :

- Claire Fagot (trésorière)
- Géraldine Iunk (trésorière adjointe)
- Véronique Blanchard (responsable paye intervenants)
- Lionel Lemoyne (aide trésorier)

Tâches diverses :

- Nicole Wojick
- Christelle Vigneault

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à vous renseigner  
Tel 0620015486 mail lionel.lemoyne@orange.fr

# AU SERVICE DE BOU ET DES BOUMIENS.

## MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert les Lundis, Mercredis et Jeudis de 9h à 12h, Mardis et Vendredis de 14h30 à 17h30.

Tél : **02 38 58 15 65**

Mail : [mairie@mairiedebou.fr](mailto:mairie@mairiedebou.fr)

Site internet : [www.mairiedebou.fr](http://www.mairiedebou.fr)

Astreinte en cas d'urgence les week-ends et jours fériés : 02 38 58 15 65 (appel transféré à un élu de permanence).

## LE PERSONNEL :

Secrétaire Générale :

Mme Sofiatou AKADIRI

Secrétaire de Mairie :

Mme Paola PINTO

A.T.S.E.M :

Mme Claudine PELAEZ,

Agents techniques polyvalents  
(restauration, animation, entretien) :

Mme Joëlle HOUDRE

(avec missions temps partiel ATSEM),

Mme Cécile POISSON,

Mme Céline WREDE,

Mme Isabelle RAPINE,

Mme Martine DEDINGER

Services techniques :

M. Jean-Louis CAUQUIS,

M. David BRINON

## ÉTAT CIVIL 2021

### NAISSANCES :

Amaury DOUMERC 7 janvier

Basile HERNIOT 16 mars

Abel VRAY 24 avril

Agathe JULIEN 12 juin

Thomas PITCHER 13 juin

Nino DEMOULIN MARTIN 22 juillet

Alex BIRRE 12 août

Syméon de LACOSTE de LAVAL 2  
septembre (né à BOU)

Milo TOUZARD 22 septembre

Malo TRICOIT DEROUILLAC 30 octobre

Emma ROSSIGNOL 10 novembre

Sevann BRIGEOT 17 novembre

### MARIAGES :

Alain PICAULT et  
Marilyn MADRIGAL KESSELL 15 mars

Cédric CONSTANT et  
Pauline BARCELONE 15 mai

### DÉCÈS :

Serge MAITE 10 juin

Pierre SEVIN 30 décembre

## TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Concession trentenaire : 130 €

Concession cinquantenaire : 217 €

Dépôt d'urne : 33 €

Cavurne 15 ans : 322 € - Cavurne 30 ans : 536 €

## TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES ET LOCATION DE MATÉRIEL

Grande salle (17,10 m x 6,50 m) :  
80 personnes de 9 h à 9 h le lendemain

Avec tables (1,20 x 0,80) et chaises

Habitants de la commune : 170 €

Hors commune : 450 €      Professionnel : 200 €

Petite salle (9,50 m x 5 m) : 40 personnes

Avec tables et chaises

Habitants de la commune : 112 €

Hors commune : 319 €      Professionnel : 130 €

Cuisine : (5 m x 5 m)

Habitants de la commune : 36 €

Hors commune : 125 €      Professionnel : 50 €

Pour une utilisation de quelques heures seulement (vin d'honneur par exemple)

Le tarif appliqué sera de 50% des tarifs ci-dessus.

- La tente (5 x 8) : 68 €

- La chaise : 0,60 €

- Le banc : 1,20 €

- La table + 2 tréteaux : 4,00 €

(2,20 x 0,82) 8 pers. (20 pièces)

(2,40 x 0,80) 13 pièces

Binette : Vestiaires (24h) : 60 €

Binette : Vestiaires (48h) : 120 €

### PACS :

Vincent ROUGÉ et Léa VALERI 22 janvier

Thibaud ROSSIGNOL et Mélanie CHAMAILLÉ 29 mai

Arnaud LEPOT et Isabelle GUIGNARD 10 juin

Julien DUGENNE et Marie-Jeanne CAILLOT 22 novembre

# Nouveautés au sein des services de la commune

# D

## ÉPART EN RETRAITE DE FRANÇOISE LECOMTE :

Nous nous y préparions sans nous faire à l'idée, mais c'est fait maintenant, Françoise est partie en retraite, pour une retraite bien méritée.

Françoise a été recrutée par Guy Marois le 1er septembre 1997. Après quelques années passées à travailler pour deux communes (Combleux et Bou), elle a fait le choix de dédier son activité professionnelle à notre commune, à partir du 1er janvier 2005.

Françoise a reçu des mains du préfet le 15 décembre 2017, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Elle s'est consacrée pleinement à l'évolution des règles d'urbanisme : mise en place du PLU boumien, puis passage à Chécy de l'instruction des dossiers, enfin récemment mise en place du PLU métropolitain.

Les tâches de Françoise ne furent pas ciblées que sur l'état civil et l'urbanisme, mais aussi sur une myriade d'activités : inscriptions cantine, inscriptions scolaires, lien avec l'équipe d'agents concernant la facturation cantine et centre de loisirs, la préparation des mariages, PACS, baptêmes civils, ...

Nous garderons de Françoise son sourire et sa gentillesse permanents, son sens aigu du service public, son écoute attentive et compréhensive, son professionnalisme, et sa bonne humeur toujours égale.

Nous laissons partir Françoise pour vivre une belle partie de vie avec ses amies (jeux de cartes, danse country) et bien sûr avec sa famille, en particulier ses deux petites filles.

Un grand merci de la part de l'ensemble des boumiens



## ARRIVÉE DE PAOLA PINTO :

Paola a été recrutée pour remplacer Françoise. Elle est présente dans notre mairie depuis début décembre 2021.

Auparavant, elle a travaillé au sein des mairies de La Ferté Saint Aubin et Saint Privé Saint Mesmin ; ses activités

étaient celles qu'elle a aujourd'hui au sein de notre commune : accueil, état civil, urbanisme, et toute une multitude de tâches administratives. Un grand merci à la mairie de Saint Privé Saint Mesmin pour avoir disponibilisé rapidement Paola.

Bienvenue Paola au sein de notre mairie !



## ARRIVÉE DE DEUX SERVICES CIVIQUES :

Afin de nous accompagner sur l'ensemble de nos projets, la municipalité a signé une convention avec l'association Concordia, pour l'accueil de deux services civiques.

Dorian BLAVOT est arrivé en décembre 2021 ; il vient d'effectuer une licence d'histoire.

Clémentin SAUVION est arrivé début janvier 2022 ; il vient d'effectuer un DUT Métiers du multimédia et de l'internet.

Vous avez déjà pu peut-être le ou les rencontrer, réservons-leur le meilleur accueil.





**AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE MARDIÉ - BOU** - Maintenir une vie associative entre les anciens pompiers de bou et mardié  
Patrick CHALIGNE, 1080 rue de Donnery MARDIE - 06 18 13 87 60 - patcahl45430@gmail.com

**ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE BOU-MARDIÉ-CHÉCY**  
Maïté LEMOINE - afl.bcm45430@free.fr - maite.lemoine@orange.fr

**ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ACPG-CATMTOE -SECTION MARDIÉ-BOU**  
Jean-Georges VINCENT 59 rue des Cailloux MARDIE - 02 38 91 33 00

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DES ECOLES PUBLIQUES**  
Anime la vie de l'école et apporte un soutien financier aux activités organisées par l'équipe enseignante (marchés de Noël et de printemps) -  
Gaëtan WOJCIK, 49 rue de Caslin BOU - parents.bou45@gmail.com

**AWELY, DES ANIMAUX ET DES HOMMES**  
Coordonne en Afrique, Asie et Amérique du sud des actions mêlant conservation des espèces animales avec développement. Expertise : la coexistence entre humains et animaux avec des actions menées en ce moment autour des tigres, léopards, bonobos et gorilles  
Renaud FULCONIS, 38 rue d'Alboeuf BOU - info@awely.org - www.awely.org

**BOUGEONS ENSEMBLE AVEC TIZIANA** - Organisation d'événements visant à récolter des fonds pour faciliter la vie d'une jeune boumienne et attirer l'attention sur les leucodystrophies métagénétiques et changer le regard de chacun sur le handicap et le quotidien des enfants malades  
Nicolas FOUILLOUX, 34 rue des Varennes BOU - 06 62 16 58 21 - fouilloux.nicolas@gmail.com

**LE CLUB BOUMIEN DU 3ÈME AGE** - Favorise les rencontres des aînés et évite l'isolement en proposant diverses activités  
Jean-Claude MASSON, 33 rue du Bourg BOU - 06 52 89 64 33 - 02 38 82 94 46.

**COUP DE CŒUR** - Organise des manifestations au profit, à part égales, du secours populaire, des restos du cœur et du secours catholique  
Marie-Claude HOUY, 16 rue du puits de L'Orme BOU - 02 38 91 42 23

**FNACA** : Fédération des Anciens Combattants d'Algérie  
Gilbert LEROUX, 22 rue Dunois CHECY - 02 38 91 44 83

**LA FRATERNELLE** - Organise les spectacles et fédère la plupart des activités sportives et culturelles de la commune. Entre autres : foot, gym, Tai Chi, atelier d'art brut, danse, chorale, tennis de table, gestion de la maison de la distillation ...  
Sandra LEMOYNE, 35 rue de la Binette BOU - 02 38 91 34 70

**GROUPEMENT PAROISSIAL DU DOYENNÉ DE LA BIONNE**  
Marie-Claude HOUY, 16 rue du puits de L'Orme BOU - 02 38 91 42 23

**LES MÉCANOS DE LA GÉNÉRALE** - Création de décors de théâtre  
Catherine CHENE, place du Bourg BOU - mecanosdelagenerale.admin@orange.fr

**SECOURS CATHOLIQUE**, Bou, Chécy, Mardié - Actions solidaires en faveur des personnes en difficulté  
Marie-Claude HOUY, 16 rue du puits de L'Orme BOU - 02 38 91 42 23

**SECOURS POPULAIRE** (Antenne de Bou) - Actions solidaires en faveur des personnes en difficulté  
Louissette BONNEAU, 60 Grand' Rue BOU - 06 88 90 44 47

**SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOU**  
Jean-Pierre MOLVEAU, 15 rue du Clos Massias BOU - 02 38 86 93 36

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ORLÉANS ET DU LOIRET. SHOL** - Promeut l'horticulture pour les amoureux des fleurs, du jardinage et de la nature.  
Correspondant pour Bou : Pierrick LEGROUX, 25 rue du Bourg BOU - 02 38 91 15 04 - pierrick.legroux@orange.fr

**TRIBUNE2BOU**  
Association citoyenne pour réfléchir, proposer et agir localement sur des projets communaux ou ayant un impact sur la commune  
Emmanuel BILLAUT, 51 rue de Sourde BOU - tribune2bou@lilo.org

**UNION BOUMIENNE POUR L'ORGANISATION DES FÊTES (UBOF)**  
Fédère les associations boumienne et les boumiens volontaires pour organiser les fêtes du village.  
Nicolas FOUILLOUX, 34 rue des Varennes BOU - 06 62 16 58 21 - fouilloux.nicolas@gmail.com

**UNION DES VIGNERONS ET DES AMIS DES TRADITIONS VIGNERONNES**  
Maintien des traditions vigneronnes. Rencontres conviviales : pétanque (à la Binette), voyages, soirées culturelles, etc...  
Christian CHENAULT, 64 rue de la Petite Levée BOU - 02 38 91 47 13

**UNION MUSICALE MARDIÉ - BOU** - Enseignement de la Musique et diffusion par la présentation de concerts  
Annie LECOINTE - hmb.45430@gmail.com

**UNION SPORTIVE BOUMIENNE** - Organisation de manifestations sportives à et hors l'école  
Jérémie ROLLET, 69 rue de la binette BOU - usepbou@gmail.com - 06 95 28 11 45

**VOILE DE BOU** - Rassemble des passionnés de la marine de Loire dans le respect de l'environnement ligérien  
Jean-Jacques HERSANT, 11 rue du Bourg BOU - hersant.jj@wanadoo.fr

**VOYAGE VOYAGE** - Organisation avec les adhérents intéressés de voyages.  
Correspondant pour Bou : Alain BRUSSEAU - 2, rue des Varennes BOU - 02 38 91 17 63



**LE BARRABOU** - Pascale GAUDARD - Débit de boissons, Tabacs - Soirées à thème  
Place du bourg - 02 38 91 46 01

**L'ATELIER DU PAIN** - Pascal BEAUDICHON - Boulangerie-Pâtisserie  
2, Rue de Meulin - 02 38 91 16 70

**MUSIQUE à TOUS VENTS**- Jean-Jacques HERSANT - Vente d'instruments et cours de musique  
11, Rue du Bourg - 02 38 42 04 13 - hersant.jj@wanadoo.fr

**LES JARDINS DU BRANDALON** - Rémi BONNEAU - Production de légumes 100% naturels. - Vente sur site le samedi matin.  
06 60 77 96 97

ENTREPRISES DU BATIMENT

**BMTP 45** - Emmanuel BEAUPUY - Terrassement  
54, Rue de Sourde - 06 13 06 90 75 - Bmtp45@outlook.fr

**FOUCHER S.A.R.L.** - Maçonnerie-Carrelage  
17, Rue des Varennes - 02 38 59 39 46 / 02 38 91 32 31 - 06 13 95 51 92 / foucher.sarl@sfr.fr

**BURELOU Christophe** - Menuiserie  
3, Rue du Saumon - 02 38 91 19 21 / 06 27 62 54 37 christophe.burelou@sfr.fr

**DENIS Xavier** - Menuiserie (Bois - alu - PVC)  
82, Rue d'Alboeuf - 09 75 69 71 83 - Denis-xavier@orange.fr

**AB Couverture** - PERDEREAU Frédéric - Couverture-Zinguerie  
23, Rue de Meulin - 02 38 86 07 34 - contact@abcouverture.com

**BEAULIEU Couverture** - EURL Julien HUET - Couverture-Zinguerie  
12, Rue de Mardié - www.beaulieu-couverture.fr - 02 38 86 95 62 / 06 82 02 84 61 - julien-beaulieu.couverture@orange.fr

**MOULLE Pascal** - Charpente-Couverture, Plomberie-Chauffage  
27, Sentier d'Alboeuf - 06 61 95 40 33 - moulle.pascal@sfr.fr

**THOMAS Grégory** - Charpente- Couverture-Zinguerie  
7, Rue Saint Marc - 02 38 86 35 90 / 06 22 29 06 69

**BONNEAU S.A.R.L.** - Sanitaire-Chauffage  
41, Rue du Saumon - 02 38 91 19 67 - contact@sarlcbonneau.fr

**CONSTANTIN Thierry** - Plomberie-Chauffage  
108, Rue de la Petite Levée - 02 38 91 30 77 / 06 20 49 03 65 - thierry-constantin2@orange.fr

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE** - Aymeric Séjourné  
14, Rue du Bourg - 06 14 47 36 02 - sae45@outlook.fr

SERVICES et ENTRETIEN JARDIN

**BROSSE Sébastien** - Entreprise Parcs et Jardins  
3, Sentier d'Alboeuf - 02 38 46 09 62 - entreprise.brosse@sfr.fr

**COURSIMAUULT Guy** Service à la personne, courses, ...  
24, Rue du bourg - 06 38 85 96 82

**SEB SERVICES** - Multi services-jardinage- Bricolage  
98, Rue de la Petite levée - 07 80 01 97 85

**BOULAIN Laurent** - Travaux divers en CESU  
122, rue de la petite levée - 06 52 40 81 25 - laurentboulain@aol.com

AUTRES ACTIVITES

**ABSOLUTE** - Pdt : Matthieu TELLIER - Mécanique de précision  
Le clos Saint-Georges, 11bis, Place du Bourg - 02 38 23 57 78 / 09 66 98 57 78 - absolute45@orange.fr

**AGENCE IMMOBILIERE** - Françoise Borel- FNAIM - Transactions immobilières - Affiliée groupement AMEPI Orléans  
02 38 434343 - fborrelimmo@orange.fr

**BAGEL'S TRUCK** - Foodtruck - Produits locaux et de saison  
102, Rue de la Petite Levée - 06 68 99 48 46 ou Facebook ou BagelsTruck45@gmail.com

**CUMA** - Gilles BIDAULT - Coopérative d'Utilisation des Machines Agricoles  
29, Sentier d'Alboeuf - 06 60 04 22 25

**CBS COACHING** - Corinne STRAZIERI - développement personnel  
35 rue de Caslin 45430 - 06.24.12.87.61 - contact@cbscoaching.fr

**D TECH** - Ruddy DOUCET - Mécanique de précision  
Le Clos Saint Georges, 11 Place du Bourg - 06 12 69 66 38 / 09 86 43 78 79 - ruddydoucet@dtech45.com

**FLEUREAU Antoine** - Poissonnier ambulant  
Sur Bou le mercredi après-midi - 06 72 23 55 10

**FULCONIS Renaud, Coach personnel & professionnel certifié**  
38 rue d'Alboeuf - 06 30 56 22 21 - coaching@renaudfulconis.com - www.renaudfulconis.com

**GITE BINETTE** - Location (8 chambres, 20 personnes)  
71, Rue de la Binette - Airbnb ou 06 71 91 81 78

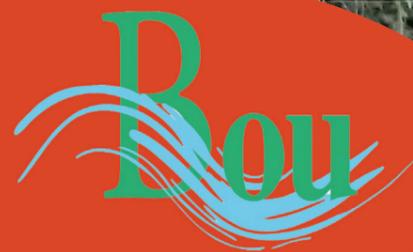
**NINA Coiff'** - Vanina THOMAS - Coiffure à domicile  
06 63 26 55 70

**ROUSSEAU Isabelle** - Location chambres et gardiennage chiens  
69, Rue d'Alboeuf - Booking ou Airbnb

**THE STREET CANTINE** - Foodtruck événements privés, foire et festival  
3, Grand' Rue - 06 82 53 98 38 ou Facebook ou thestreetcantine@gmail.com

BULLETIN  
COMMUNAL

Bou  
2022

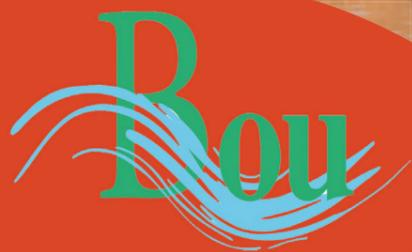




Lorsqu'un... kule pas e  
devant m... et vole a la  
des rautes, je l'éc  
comme une verte  
seulement  
Et n... eux d  
vers la  
yeux : et  
fond de m

# BULLETIN COMMUNAL

# Bou 2022





# SOMMAIRE

Mot du Maire - page 1  
Bou et la Métropole - page 2  
Visites officielles - page 3  
Cérémonies - page 4 et 5  
Partenariats - page 6  
Dépenses travaux et projets - page 7  
Requalification de la rue du Bourg - page 8 et 9  
Atelier communal coopératif « Labo&Cie » - page 10  
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain - page 11  
Solidarités et Enfance - page 12 et 13  
Prévention et Sécurité - page 14  
Le Champ Agricole - page 15  
Biodiversité - page 16  
Ambroisie / Rencontre avec la Société de Chasse de Bou - page 17  
On va marcher sur le lac - page 18 et 19  
Résidence d'auteur - page 20 et 21  
Accueil d'artistes - page 22  
Histoire locale - page 23 à 25  
Bibliothèque municipale - page 26 et 27  
Quelques actions de l'école Guy Marois - page 28  
Forum des associations - page 29  
Marché de Noël / Bougeons Ensemble avec Tiziana - page 30  
Union Musicale - page 31  
Secours populaire / Coup de cœur - page 32  
Union des vignerons et des traditions vigneronnes - page 33  
Voile de Bou - page 34 et 35  
Club Boumien du 3ème Âge / SHOL - page 36  
La Fraternelle - page 37  
Au service de Bou et des Boumiens + Etat civil - page 38  
Nouveautés au sein des services de la commune - page 39  
Associations boumiennes et intercommunales - page 40  
Commerces et activités boumiens - page 41